

Edito...

A qui serrez-vous la main ?

Lors de chacune de nos rencontres professionnelles, le rituel est immuable, on se serre la main.

Le matin au début de la séance, le soir lorsque l'on se quitte, avec nos collègues français, belges, québécois, avec nos collaborateurs au travail, avec les fournisseurs, bref on passe notre temps à se serrer la main...

Notre époque accorde-t-elle encore la moindre importance au fait de serrer ou non la main à quelqu'un ? Le geste, hautement symbolique à l'époque où il fut inventé, n'est-il pas devenu si machinal qu'il en a perdu toute signification ?

A l'aube des temps, serrer la main était probablement une façon à la fois d'approcher et de reconnaître l'autre tout en le maintenant soigneusement à distance. Se serrer la main, c'est la reconnaissance préalable de l'autre. Serrer la main abolit la distance physique, crée l'espace d'un possible dialogue.

J'en reviens à ma question : serrer la main engage-t-il vraiment à quoi que ce soit, sinon à admettre la présence d'un autre ? A partir de là, tout est possible. C'est, littéralement, une prise de contact. Sur quoi débouchera-t-elle ? Nul ne peut le dire.

Inversement, ne pas serrer la main de l'autre, c'est faire comme s'il n'existait pas, c'est ignorer l'existence de l'autre, c'est tenter de faire accroire que l'on se trouve en face d'un néant – et s'efforcer de le lui faire sentir.

Dans notre monde des patinoires, des conflits peuvent quelquefois éclater, des divergences d'opinions, des points de vue contradictoires, des désaccords surgir entre les représentants des différentes installations sportives. Pour moi ces « différences » constituent notre richesse et sont indispensables pour trouver des solutions nouvelles et aller de l'avant.

Une poignée de main ferme en se regardant dans les yeux, c'est presque un serment : s'engager, se respecter et œuvrer « ensemble » et surtout sereinement !

Je me réjouis de vous serrer la main...

Pierre Gueissaz

*Texte inspiré par un article du journaliste Jean-François Duval

ASSOCIATION DES PATINOIRES ARTIFICIELLES
ROMANDES ET TESSINOISES

LISTE DES PATINOIRES AFFILIEES 2008

		Année
1. Bulle	Patinoire Espace Gruyère	1998
2. Champéry	Patinoire du Centre Sportif	1991
3. Château-d'Oex	Patinoire du Parc des Sports	1993
4. Chaux-de-Fonds, La	Patinoire des Mélèzes	1988
5. Chiasso	Palaghiaccio	2004
6. Délémont	Patinoire Régionale	1992
7. Fleurier	Patinoire du Val-de-Travers	1992
8. Fribourg	Patinoire St-Léonard	1988
9. Genève	Patinoire des Vernets	1996
10. Lausanne	Patinoire de la Pontaise	1989
11. Lausanne	Patinoire de Montchoisi	1989
12. Leysin	Patinoire du Centre Sportif	1992
13. Le Locle	Patinoire Artificielle	1993
14. Lugano	Pista Della Resega	1998
15. Malley-Prilly	Centre Intercommunal de Glace	1988
16. Martigny	Patinoire Municipale	1990
17. Meyrin	Patinoire Municipale	1990
18. Monthey	Association de la Patinoire Couverte	1989
19. Morges	Patinoire des Eaux-Minérales	1991
20. Moutier	Patinoire Prévôtoise	1988
21. Nendaz	Centre Sportif de Nendaz	1993
22. Neuchâtel	Patinoires du Littoral	1988
23. Pont-de-Martel, Les	Patinoire Couverte du Bugnon	1990
24. Porrentruy	Patinoire Couverte d'Ajoie	1988
25. St-Imier	Patinoire Couverte d'Erguel	1988
26. Saignelégier	Centre de Loisirs des Franches-Montagnes	1988
27. Sentier, Le	Centre Sportif de la Vallée de Joux	1993
28. Sierre	Patinoire Artificielle et Halle Polyvalente	
29. Sion	Centre Sportif de l'Ancien Stand et Tourbillon	1988
30. Thônex	Centre Sportif Sous-Moulin	1995
31. Tramelan	Patinoire des Lovières	1988
32. Vallorbe	Patinoire des 3 Vallons	1998
33. Verbier	Centre Sportif	1993
34. Villars-s-Ollon	Patinoire Couverte	1993
35. Yverdon-les-Bains	Patinoire Couverte	1988
36. Crans-Montana	Patinoire d'Ycoor	2006
37. Bienne	Stade de Glace	2006
38. Biasca	Pista Ghiaccio Comunale	2007
39. Les Paccots	Patinoire des Paccots	2008

voire identité ! une réalité..... l'APAR'T

PATI - INFO VOUS PROPOSE :

Assemblée Générale à Tramelan

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale relate toutes les activités durant l'année pour notre Association

Analyse du questionnaire LASH Suisse Romande

Claude-Alain Henrioud a procédé à l'analyse de l'ensemble des questionnaires sur l'organisation des championnats de la Ligue amateur de hockey sur glace Région Suisse Romande. Un document pertinent, très intéressant, qui a été envoyé au Président de la LASH Région Suisse Romande afin de prendre en considération nos revendications.

Ouverture du marché Suisse de l'électricité

Les dispositions concernant l'ouverture du marché Suisse de l'électricité aux grands consommateurs entreront en vigueur au 1^{er} janvier 2009.

- Quels sont les choix à faire par l'exploitant d'une patinoire ?
- Est-ce qu'un contrat bien négocié peut permettre des économies sur le poste énergie de nos patinoire ?
- Un dossier important avec des délais très courts...

**Distribution du Pati-Info à la section Suisse Romande et Tessin de
l'Association Suisse des Services des Sports**

Bienne	Jean-Pierre Von Kaenel	Délégué au Sport
Bulle	David Seydoux	Responsable Service des Sports
Delémont	Sonja Teutschmann	Responsable administrative
Genève	Philippe Voirol	Chef Service des Sports
Lancy	Serge Troxier	Chef Service des Sports
Lausanne	Patrice Iseli	Chef Service des Sports
Locarno	Philippe Richardet	Dicastero Sport
Macolin	Olivier Swysen	Office Fédéral du Sport
Monthey	Daniel Comte	Chef de Service Travaux publics
Morges	Philippe Regamey	Chef de Service
Moutier	Maxime Jobin	Chef de Service
Neuchâtel	Etienne Dagon	Chef de Service
Nyon	Sylvain Rolli	Chef de Service
Prilly	Jean-François Pointet	Chef de Service
Pully	Jean-Pierre Frank	Chef de Service
Yverdon	Gérard Junod	Service des Sports

Ligue Suisse de Hockey sur Glace Amateur – Région Romande

Bernard Berset	Secrétaire
Philippe Duvoisin	Président
Jean-François Galley	Président de la Commission des Arbitres

Syndicat National des Patinoires Françaises

Christian Ochem	Président Syndicat National des Patinoires Françaises, Belfort
Hubert Tourneur	Mégève
Pierre Corne	Secrétaire, Besançon
Jacques Bouvard	Dijon
Luc Van Audenhaege	Bruxelles
Renzo Rosolen	Liège

APAR&T

Association des patinoires artificielles romandes et tessinoises

www.patinoires.ch

Présentation et activités

L'association des patinoires artificielles romandes a été constituée le 26 mars 1988, au sens des articles 60 et suivants du Code Civil Suisse, pour une durée indéterminée. Les patinoires tessinoises sont membres de l'Association depuis 1999.

L'Association a pour but:

- a) la sauvegarde des intérêts communs à l'égard d'autorités, d'associations, de sociétés et de groupements économiques, sur le plan romand et tessinois.
- b) la coopération dans la mise sur pied de manifestations sportives ou autres, d'entente entre plusieurs patinoires artificielles de suisse romande et du Tessin.
- c) l'échange d'expériences techniques et administratives en vue d'améliorer les conditions économiques des exploitations.
- d) l'adaptation, de cas en cas, de certaines conditions de travail et d'exploitation (telles que prix d'entrée, prestations aux entraîneurs ou professeurs de patinage, etc.) en vue d'éviter une concurrence préjudiciable aux intérêts des membres.
- e) l'affiliation à l'Association, dans la mesure du possible, de l'ensemble des patinoires artificielles romandes et tessinoises.

Actuellement 39 patinoires sont membres de l'APAR'T, dont les principales activités annuelles sont les suivantes:

- Parution du bulletin d'information "Pati-Info" (2 x par année)
- Promotion - information - affiliation des patinoires
- Collaboration avec la LSHG et les arbitres
- Organisation de cours pour techniciens de patinoire
- Organisation de séminaires pour les gestionnaires de patinoires
- Organisation de la Fête de la Glace
- Site internet <http://www.patinoires.ch/>
- Achats en commun

Promotion du sport

L'APAR'T, qui regroupe près de 40 patinoires sous la présidence de M. Laurent Hirt, défend les intérêts communs de ses membres, organise des manifestations sportives, procède à des échanges d'expériences techniques et administratives et tend à harmoniser les conditions de travail et d'exploitation des patinoires de Suisse romande et du Tessin. Elle est également active au plan de la formation du personnel (techniciens, gestionnaires, etc.).

Statistiques

En chiffre :

- **45 surfaces de glace** artificielle en Suisse romande
- 1'800 m² de glace x 45 = **81'000 m² de glace** à disposition
- **112'500 heures à disposition** des utilisateurs durant la saison de glace
- plus de **500'000 entrées** durant les heures de patinage public pour la saison 2005/2006

Autres informations

Classification moyenne des principaux groupes d'utilisateurs des surfaces de glace :

- Les écoles
- Le hockey sur glace
- Le patinage public
- Le patinage artistique
- Le curling
- La pratique du Broomball (ballon balai)

Autres activités organisées et pratiquées dans nos patinoires : karting, disco, soirée spectacle sur glace, gala de patinage, soirée mousse, soirée récréative pour les entreprises.



Affiliation au

Depuis 2006, l'APAR'T est affiliée à l'association "Le Respect ça change la Vie" en tant qu'organisation faîtière. Elle recommande à chacun de ses membres cette affiliation en vue de la promotion du "Fair Play" et comme hygiène comportementale.

Le respect, la sécurité et le développement durable

L'APAR'T propose à la vente (CHF 100.--/pce) un CD Rom assurant auprès de ses membres la promotion de l'affiliation à l'Association "Le Respect ça change la Vie", concernant la sécurité dans nos patinoires et l'introduction du développement durable dans nos patinoires.

Contacts APAR'T

Président APAR&T

Laurent Hirt

info@cssm.ch

C'était il y a 100 ans à Vevey

HOCKEY SUR GLACE

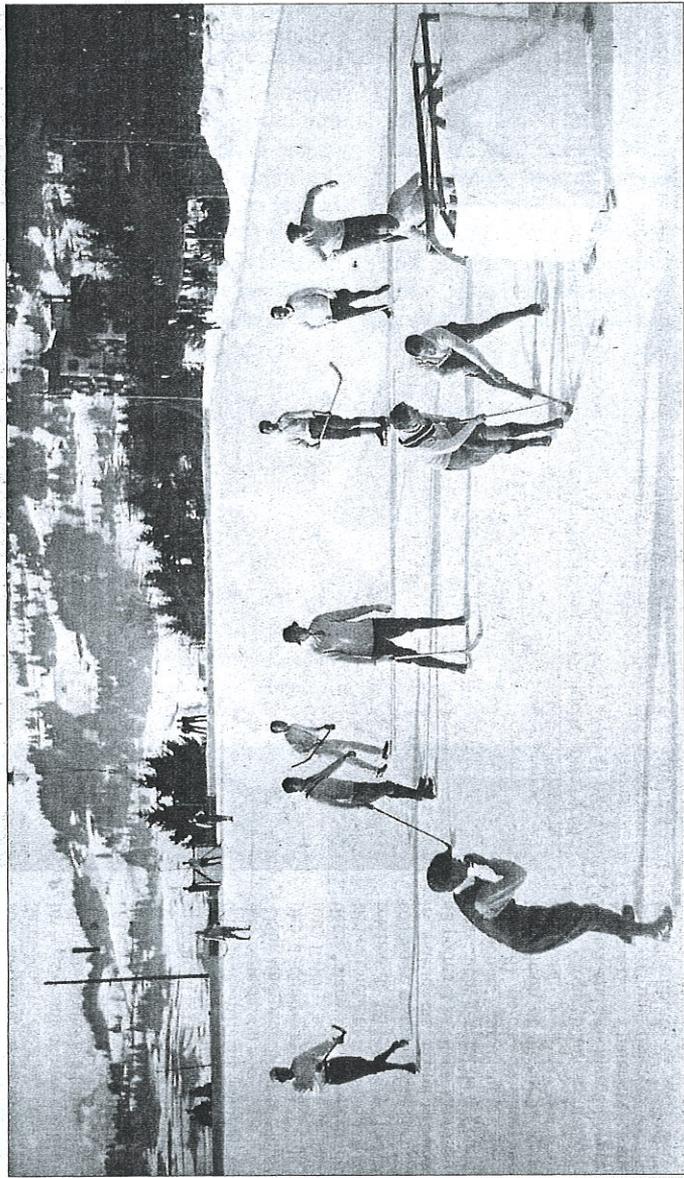
Le 27 septembre 1908, des Veveysans, des Montreusiens et des Lausannois créent la Ligue suisse de hockey sur glace.

CHRISTOPHE BOILLAT

Au début du siècle dernier, notamment à Leysin, on pratique le bandy. Le bandy est considéré par beaucoup comme étant l'ancêtre du hockey sur glace. Ce sport se joue avec des règles semblables à celles du football; et se dispute avec une balle que les joueurs poussent avec des bâtons de bois. Il s'était exporté vers le Canada en 1860 où il aurait donné naissance au hockey sur glace (le *gourzet* en québécois).

On joue donc au bandy dans la région sous l'impulsion d'étudiants anglo-saxons scolarisés dans des instituts renommés. Des représentants de ces écoles, de Vevey (l'Institut Sillig sur la commune de La Tour-de-Peilz), d'Ouchy (La Villa) et du Sporting-Club de Leysin se réunissent en 1904 pour adopter les règles du bandy. Puis, le hockey commence à s'implanter. Les clubs des Avants (hauts de Montreux), de Bellerive et de Leysin fondent la Ligue de hockey sur glace de Suisse romande. Ils seront rapidement rejoints par les clubs de La Villa, Villars et Caux. Il faut dire que l'on glisse beaucoup dans les Présalpes. Mais aussi à Aigle, Vevey, au Mont-Pélerin ou aux Granges qui possédaient une «patinoire».

Un an plus tard, le 27 septembre 1908 précisément, lors de l'assemblée générale de la Ligue romande, son président Max Sillig (Joueur de bandy reconnu), propose au plénum d'adopter une mesure déterminante. A l'unanimité, les membres présents le suivent et créent la Ligue suisse de hockey sur glace (LSHG). Le président en est Max Sillig, le vice-



ARCHIVES DE MONTREUX - FONDUS LOUIS DUFOUR

PRÉMIÈRES Les premiers matches du championnat de Suisse se déroulaient en station, comme ici aux Avants. Les joueurs avaient peu de protection, mais, fatigués d'aller chercher le palet, avaient pensé à «clobturer» les cages.

Max Sillig, le «Père Hockey»

Né en 1873 à La Tour-de-Peilz, décédé en 1959 à Lausanne, Max Sillig est le précurseur du hockey sur glace en Suisse. Considéré comme le meilleur joueur de bandy et de hockey du pays à l'aube du XXe siècle, le Boëland travaille dans l'institut de sa famille qui forme depuis 1836 des générations de jeunes étudiants, souvent des Anglo-Saxons. Un Pierpont Morgan (de la Banque JP Morgan) et Gubb Pachay ont usé leurs fonds de culotte.

A l'Institut Sillig, où se trouvent aujourd'hui les bâtiments de Nestlé Suisse, on pratique beaucoup l'exercice physique et



Max Sillig grand hockeyeur et dirigeant éclairé.

Max Sillig est un sportif accompli. Il aime tellement le hockey

Une médaille, un timbre et un congrès

Centenaire oblige, les petits plats seront mis dans les grands en ce millésime 2008. A la fois par la Ligue suisse de hockey sur glace, mais aussi par La Poste et Swissmint. La première va éditer le 4 mars un timbre spécial. La vignette représente une rondelle qui finit sa course dans un filet. La pièce de monnaie, d'une valeur de 20 francs, est en argent. Frappée à 50 000 exemplaires, elle arbore, côté face, deux joueurs de hockey; dont l'un qui tire au but.

Les dirigeants de la Swiss Ice Hockey Association tiendront quant à eux congrès à l'Auditorium Stravinski à Montreux. Très exactement le 27 septembre, soit cent ans jour pour jour après sa fondation par Max Sillig et ses amis à Vevey, 800 invités sont attendus sur la Riviera.

sur glace que non seulement il y joue mais il lui donne aussi ses structures. Président de la Ligue romande, fondateur de la Ligue suisse, il sera le grand patron du hockey mondial de 1920 à 1927. 1920, c'est aussi l'année durant laquelle il participe à Anvers avec l'équipe de Suisse de hockey aux Jeux olympiques. Sans résultat malheureusement. Max Sillig, surnommé le «Père Hockey», a pratiqué le hockey jusqu'à l'âge de 55 ans. Il jouait avec les jeunes de l'institut. Et lorsque le match était indéci-

des, ses élèves lui criaient: «Allez, Monsieur Max, encore un p'tit but!»

La boule de neige bientôt aux JO



La bataille de boules de neige veut devenir un sport olympique.

SIERRE. La Fédération mondiale du lancer de boules de neige est née vendredi. Objectif des fans de la discipline? En

faire un sport olympique d'ici à cinquante ans, explique l'humoriste Daniel Rausis, actuel président de la fédération suisse

et à l'origine de l'événement. Une bonne blague? Pas du tout: «C'est un sport comme un autre. Il a même suscité plusieurs programmes de recherche scientifique!» A travers le monde, la bataille de boules de neige par équipes séduit les foules, selon le «Dicodéneur»: «Partie de Suisse, elle devient un succès mondial. Il était important qu'un Romand célèbre devienne la figure charismatique de l'entreprise. J'ai accepté.» Selon le «Nouveliste», le nouvel organisme permettra la réalisation de tournois internationaux • Raphaël Pomey → www.Lastonestanding.ch



ILS N'ONT PAS EU FROID AUX YEUX

GLISSE. Plus de 10 000 personnes ont assisté samedi à Davos à la première compétition de crashed ice qui se déroulait en Suisse. Sur une piste glacée longue de 400 mètres et inclinée par endroits à 49°, le Finlandais Miikka Jouhkimainen a fait valoir sa vitesse et sa puissance pour empocher les 7000 francs dévolus au vainqueur. L'ex-skieur Bruno Kernén, invité dans la station grisonne, a terminé au 59^e rang final. S.Im



DR

ASSEMBLEE GENERALE « A.P.A.R. & T. »

Tramelan - Mercredi 4 juin 2008

Présence des

Patinoires de :

BIASCA	CHIECCHI Fabio
CHAMPERY	GALLETTI Henri-Pierre
LEYSIN	CACLARD Alain
MEYRIN	DUPERRIER Robert
MEYRIN	GENEQUAND David
GENEVE	MOSSAZ Denis
GENEVE	MULLER Jacques
LUGANO	MAZZOLINI Antonella
THONEX	HIRT Laurent
TRAMELAN	VUILLEUMIER Jean-Claude
PORRENTROY	AUBRY Marcel
NEUCHATEL	HENRIOUD Claude-Alain
VERBIER	BERGUERAND Patrice
PRILLY-MALLEY	GUEISSAZ Pierre
BULLE	BOTH Dominique
BULLE	DROUX Julien
CHATEAU-D'OEX	DUTOIT Jean-Claude
CHATEAU-D'OEX	LENOIR Georges
LA CHAUX-DE-FONDS	PERRIN Cédric
LA CHAUX-DE-FONDS	PILLER Daniel
FLEURIER	JEANNET Jacques
FRIBOURG	MEUWLY Roger
SAIGNELEGIER	WILLEMIN André
MONTHÉY	SCHUPBACH Jean-René

Excusés:

- | | |
|-----------------------|-------------------------------|
| - Bienne | - Nendaz |
| - Châtel-St-Denis | - Les Ponts-de-Martel |
| - Chiasso | - St-Imier |
| - Délémont | - Le Sentier / Vallée de Joux |
| - Montchoisi-Lausanne | - Sierre |
| - Martigny | - Sion |
| - Montana-Crans | - Vallorbe |
| - Morges | - Villars-s-Ollon |
| - Moutier | - Yverdon |

1. Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 30 mai 2007, à Lugano

Le procès-verbal est accepté sans modification, avec remerciements à son auteur.

2. Rapport du Président

ASSEMBLEE GENERALE 2008 RAPPORT DU PRESIDENT 2007-2008

Chers Membres de l'APAR&T

Voici maintenant 2 ans que je préside aux destinées de notre association faîtière, 2 ans de mouvements, 2 ans de séances, 2 ans de visites, 2 ans de découvertes = **un bilan mitigé !**

L'APAR&T est en mutation bien malgré elle, tant du côté des membres qui ne se manifestent malheureusement pas assez que du côté de la Ligue Amateur Suisse de Hockey qui impose ses décisions sans jamais en référer aux représentants des patinoires.

D'un côté l'attentisme des membres qui voient passer les cours de techniciens de patinoires, les assemblées générales, les Fêtes de la Glace et les éditions successives du Pati Info sans se donner la peine de participer à ces actions, pas de communiqués pour notre journal d'information, pas assez de retour d'information pour la mise à jour des différents documents, bref, **ça tombe tout cuit est c'est bien ainsi finalement.**

Notre Association vit au travers de ses membres, avec ses membres, sans eux elle s'épuise, elle s'étiole, elle se fane.

Comité de l'APAR&T

Notre comité se rétrécit : 2 membres nous ont remis leur démission. Il s'agit de

- Olivier SCHNEGG de Moutier pour fin décembre 2007
- Jacques MUELLER de Genève pour fin février 2008

Beaucoup de travail, un chemin professionnel qui se modifie voilà autant de raisons qui incitent au départ. Je les remercie infiniment pour leur travail bénévole.

Aujourd'hui nous sommes 5 membres au comité, mais en 2010 il y aura 2 nouveaux départs :

- Claude-Alain HENRIOUD
- Pierre GUEISSAZ

La retraite professionnelle aura sonné à leur porte, ils quitteront leur activité et leur association.

Pourtant ce comité fourmille d'envies, d'idées, de perspectives intéressantes. **Quel est notre avenir ?**

Surfaces commerciales

Le comité est favorable à la mise en place de petites expositions lors de nos cours de techniciens de patinoires et de nos séminaires. En effet la présence de nos partenaires/fournisseurs pourrait être aussi intéressante pour eux que pour nos membres qui y trouveraient un panel d'éléments intéressant notre gestion de patinoire.

Si l'envie est présente il nous reste cependant à la concrétiser.

La présentation de l'APAR&T :

Est maintenant disponible sur CD Rom. Plus claire et vivante cette présentation détaille nos activités.

La liste des membres :

Nouveaux membres :

Crans-Montana le 3 novembre 2006

Bienne le 14 novembre 2006

Biasca le 21 juin 2007

Les Paccots le 3 avril 2008

Un nouveau membre depuis avril 2008 : la patinoire des Paccots / Châtel St Denis, bravo de nous avoir rejoint ! Nous sommes actuellement 39 patinoires sur un total de 46, et nous attendons la réponse de Romont.

La liste de nos membres n'est surtout secrète pour personne, cette liste peut être publiée, jointe aux demandes d'admission, aux invitations faites à l'extérieur. Il est très intéressant de savoir qui est membre, depuis quand, etc. Cette liste est tenue à jour, les compléments, remarques et corrections sont toujours les bienvenus.

Le site internet "patinoires.ch"

Outil d'information et de communication par excellence, notre site internet est-il vivant ? Il est très difficile d'évaluer son impact, de connaître le nombre de visites annuelles. Le comité se pose la question fondamentale de sa survie, en d'autres termes, sert-il à quelque chose ?

Le Pati-info :

Egalement outil d'information et de communication par excellence, à part égale avec notre site internet, notre revue est publiée deux fois l'an. Je mets beaucoup d'espoir dans notre revue, elle doit nous permettre de prendre position sur les thèmes importants, de faire savoir ce que l'APAR&T pense, ce que l'APAR&T fait.

Mais cet espoir ne peut être que par ce que nos membres nous communiquent comme information, vos multiples vies locales, vos besoins, etc.

L'ASSS = Association Suisse des Services des Sports (section romande et Tessin)

Lors de chaque assemblée générale (la dernière à Châtel St Denis le vendredi 16 mai), l'APAR&T est invitée à prendre la parole et à présenter sa situation, ses cours, ses activités. C'est encore une occasion de nous faire connaître.

Assemblée consultative 2007 à Bienne

Cette assemblée nous a permis de faire le point à mi-saison, de répondre aux questions posées par les membres. Bienne nous a fait l'honneur de nous présenter son futur centre de glace, ouverture prévue vers 2010.

Plusieurs prises de positions orales des membres présents, toutes justifiées, ont été faites. Mais nous n'avons quasi jamais reçu de commentaires par écrit, ce qui nous fait cruellement défaut. En effet, fait part de nos revendications à la Ligue est bien, mais les étayer avec des lettres émanant de nos membres est indispensable. Je regrette de ne rien recevoir.

Cours de techniciens de patinoire 2008 au Sentier

Suivi par 37 techniciens, 3 intervenants extérieurs et 5 membres du Comité, un intérêt particulièrement soutenu nous confirme cette édition.

Fabio Chiecchi de Biasca a fait le déplacement BRAVO Fabio.

La Ligue Amateur Suisse de Hockey sur Glace

Toujours la même attitude, ignorance totale des gestionnaires et propriétaires de patinoires. Nous n'existons pas. Les décisions sont prises, transmises pour application. Pas de consultations, pas de dialogue, c'est la grande démocratie du sport de glace !

Le mercredi 9 janvier 2008, la ligue nous informait qu'elle ne serait pas présente ce même jour (invitation partie avant Noël).

Le mercredi 13 février 2008, elle est enfin présente lors d'une séance spéciale, les romands ont de la peine à se faire entendre à défaut de se faire écouter.

Séminaire de gestionnaires de patinoires 2007 à Lugano

Habituellement couplé à notre assemblée générale, le séminaire s'est tenu également à Lugano. Bonne participation malgré l'éloignement, accueil très chaleureux, organisation super, merci Antonella !

Syndicat National des Patinoires Françaises

Du 26 au 29 mai 2008 à Bordeaux, 2 membres du comité représentent notre association. Il est important de cultiver ces liens avec nos amis français.

Remerciements

Je termine cette seconde année en remerciant tout particulièrement les membres de notre Comité.

Je remercie également Jean-Claude Vuillemier, qui nous accueille aujourd'hui ici au magnifique Centre Interrégional de Perfectionnement des Lovières. Mes remerciements s'adressent aussi aux Autorités de Tramelan qui ont la délicatesse de nous offrir l'hébergement de notre AG et l'apéritif de tout à l'heure.

Sans l'immense masse de travail bénévole qu'ils assurent (les membres du comité), il n'y aurait quasi rien. Et comme personne n'aime le vide, on peut les applaudir chaleureusement.

Association des Patinoires
Artificielles Romandes &
Tessinoises
Laurent HIRT
Président

3. Rapport du trésorier - Année 2007

APAR&T

Association des patinoires artificielles romandes et tessinoises

COMPTES 2007 - (1.01.2007 - 31.12.2007)

ACTIFS

Solde ccp au 01.01.2007	ccp. 10-19744-5	34'925.84
Solde ccp au 31.12.2007		20'576.96
Mouvement annuel		<hr/> -14'348.88

RECETTES

Cotisations 2007	6'200.00
Cotisations 2006	150.00
Cours des techniciens de glace - Chx-de-Fds	8'725.00
Séminaire des gestionnaires de patinoire - Lugano	4'570.00
Banderoles Apar't	-
Publicité "Pati-Info"	-
Sponsoring "Fête de la Glace 2007"	300.00
Supports de glace	7'750.00
Intérêts	32.95
TOTAL DES RECETTES	<hr/> 27'727.95

DEPENSES

Cours des techniciens de glace - Chx-de-Fds	-13'539.55
Séminaire des gestionnaires de patinoire - Lugano	-7'438.95
Frais "Fête de la Glace"	-
Frais matériel publicitaire	-3'213.50
Pati-Info	-1'785.40
Supports de glace	-7'527.13
Frais casquettes + gilets	-919.90
F. Abert - CD présentation Power Point	-858.50
Ass. générale APAR'T + frais de représentation	-291.50
Comité APAR'T	-2'047.85
Comité - frais de déplacements	-3'147.10
Site internet	-
Cadeaux	-845.00
Frais administratifs divers	-438.50
Frais ccp	-23.95
TOTAL DES DEPENSES	<hr/> -42'076.83
MOUVEMENT 2007	<hr/> <hr/> -14'348.88

APAR&T

Association des patinoires artificielles romandes et tessinoises

Report mouvement 31.12.2007		-14'348.88
Certas - séminaire Lugano (apéritifs + divers)	652.00	
Déambulateurs -Sous-Moulin	500.00	
CD Apar't Bienne	100.00	
Cmg - Monthey solde	225.00	
Cmg - présentation Züko	500.00	
Cmg - présentation Sigle	500.00	
Fête de la Glace - Gruyère	1'500.00	
Fête de la Glace Certas	300.00	
Fête de la Glace - Ligue	500.00	4'777.00
Malley - frais pati-Info décembre 2007	-891.15	
Frais - administratifs divers (Neuchâtel + Leysin)	-1'575.20	
Imprimerie de l'ouest - affiches fête de la glace	-2'025.95	
Comité - frais de déplacements et représentations	-2'043.90	-6'536.20
RESULTAT EXERCICE 2007		-16'108.08

STOCK - APAR'T	Solde		Prix	Total
Déambulateurs (200 pièces)	45.00	à	50.00	2'250.00
CD - Agenda 21 (100 pièces)	27.00	à	100.00	2'700.00
				<u>4'950.00</u>

4. Rapport de l'Organe de contrôle

APAR & T

Association des patinoires artificielles romandes et tessinoises

Rapport de l'organe de contrôle

à l'intention de l'Assemblée Générale ordinaire
des membres de l'

**ASSOCIATION DES PATINOIRES ARTIFICIELLES
ROMANDES ET TESSINOISES**

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de contrôle nous avons vérifié, conformément aux dispositions légales, les comptes annuels de l'Apar't arrêtés au 31 décembre 2007.

Nous avons procédé à divers pointages, tant au niveau des débiteurs que des créanciers ainsi que dans le CCP. Ce contrôle nous a permis de constater que les écritures comptables sont tenues avec exactitude. En fin d'exercice la fortune de l'association s'élève à **Sfr. 20'576.96.**

Le résultat de l'exercice 2007 laisse entrevoir une perte de **Sfr. -16'108.08.**

Ce déficit, ou diminution de trésorerie s'explique principalement par les points suivants :

- Achat de matériel publicitaire et stock divers (déambulateurs, agenda 21)
- Paiements des frais de déplacement des membres du comité
- Perte sur le cours des techniciens de glace et sur le séminaire des gestionnaires de patinoire.

Nous remercions le caissier Alain Caclard pour la bonne tenue des comptes.

Sur la base de notre examen, nous proposons à l'assemblée d'approuver les comptes qui vous sont soumis.

La Chaux-de-Fonds, le 03 juin 2007


Jean-Claude Dutoit

Les vérificateurs


Jean-Claude Vuilleumier

5. Décharge du Comité

Le Comité de Direction est déchargé, à l'unanimité et avec remerciements pour le travail accompli.

5.1 Nomination des vérificateurs des comptes (2008)

1. Jean-Claude Vuilleumier, Tramelan
2. Jean-Claude Dutoit, Château-d'Oex

6. Cotisations 2009

Inchangées Fr. 150.-- par patinoire, 39 patinoires affiliées.
La deuxième surface de glace est imposée au tarif de Fr. 100.--.
Cotisation pour 2 surfaces de glace : Fr. 250.--.

7. Démissions du Comité

Nous enregistrons la démission de deux membres du Comité :

- Jacques Müller, responsable du Cours de Techniciens de patinoire
- Olivier Schnegg, responsable du site Internet

Ces deux collègues oeuvraient depuis plusieurs années au sein du Comité de Direction. Dynamiques, actifs et compétents, nous ne pouvons que prendre acte de leur décision et les remercions pour tout le travail accompli, rappelons-le, bénévolement et en plus de leur occupation professionnelle.

8. Rappel des dates importantes à venir

- Assemblée Consultative: Verbier, 10 décembre 2008
- Cours de techniciens de patinoire: Lieu à venir, 22 – 23 avril 2009
- Séminaire de Gestionnaires de patinoire : Meyrin, 17 – 18 juin 2009
- Assemblée générale : Meyrin, 18 juin 2009

9. Nouveau membre de l'A.P.A.R + T

La patinoire des Paccots / Châtel-St-Denis est membre de notre Association depuis le 3 avril 2008. Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue ainsi qu'une assistance technique ou administrative au besoin.

Notre Association regroupe 39 patinoires sur un total de 46 et le « recrutement » se poursuit.

10. Fête de la Glace 2007

La cinquième « Fête de la Glace » organisée par l'Association des Patinoires Artificielles Romandes et Tessinoises s'est déroulée le dimanche 21 octobre 2007.

Une vingtaine de patinoires unies pour offrir une journée gratuite afin de promouvoir le patinage public dans nos installations ; tous les ingrédients étaient réunis pour la manifestation, ouverte à tous, remporte un succès populaire mérité.

L'évaluation de la « Fête de la Glace 2007 » permet le constat suivant :

Expérience à renouveler en 2008

- Promotion planifiée à l'avance pour l'assemblée des patinoires participantes
- Etablir la liste exhaustive des activités et des animations proposées en 2007 (à diffuser à chaque patinoire)
- Informer la L.S.H.G. et l'Union Suisse de Patinage de la date de notre manifestation et les impliquer en limitant ou supprimant les matches, ou compétitions prévus ce jour-là
- Impliquer les clubs locaux dans l'organisation de la Fête
- Recherche de sponsors permettant l'impression du matériel publicitaire et fidéliser des « partenaires » dans le but d'élaborer un concept spécifique de jeux et d'animation lié au patinage public
- Préparer une conférence de presse locale ou régionale afin d'assurer le concours des médias avant et après la manifestation
- Information à la Commune, Municipalité et Service des Sports
- Affichage plus tôt (chaque patinoire nous communique ses besoins en affiches et flyers)
- Communiqué de presse général
- Chaque patinoire organise son programme en fonction des heures de glace disponibles
- L'objectif visé est l'affichage de l'annonce de la Fête de la Glace au début septembre au plus tard
- La sixième édition de la « Fête de la Glace » aura lieu le dimanche 19 octobre 2008. Inscrivez-vous et participez !

11. Cours de de Techniciens de patinoire 2008

Ce dossier reste la première priorité de notre Association. Plusieurs séances de travail se sont déroulées pour aboutir au cours de formation des Techniciens de patinoire les 23 et 24 avril 2008 au Sentier, avec environ 40 participants.

Programme du cours de techniciens de patinoire

1. Les différents systèmes de production de froid
2. Bien régler sa patinoire pour faire des économies d'énergie
3. Les méthodes de mesures de la température de la glace
4. Avantages et contraintes du karting sur glace
5. Présentation et visite du Centre sportif de la Vallée de Joux
6. Visite de la manufacture horlogère Jaegger Lecoultre
7. Visite de la manufacture horlogère Audemars Piguet
8. Echanges d'expériences sériés par thèmes
9. Conceptions actuelles pour la constructions de nouvelles patinoires
10. Présentation du système de programmation et de gestion technique d'une patinoire
11. Présentation de différents sols moulés pour patinoires

Le cours se déroule sur deux jours, les participants étaient divisés en quatre groupes, en rotation dans chaque atelier.

Le cours de Techniciens de patinoire 2009 se déroulera au mois d'avril. La date et le lieu vous seront communiqués prochainement. Merci aux patinoires de nous retourner vos suggestions afin de pouvoir mieux répondre à vos besoins.

Du point de vue « statistique », 371 techniciens de patinoire ont suivi les derniers cours (1998 – 2008). Environ vingt techniciens ont participé à tous les cours ! La rotation importante du personnel technique dans les patinoires nécessiterait éventuellement la reprise de certains thèmes ces prochaines années.

Deux éléments seraient également à prendre en considération :
(rappel depuis plusieurs années)

- Connaître le nombre exact de techniciens par patinoire, techniciens permanents et auxiliaires.
- Définir le profil modèle, idéal du technicien de patinoire, ses compétences, ses connaissances par rapport à nos exigences. Ensuite proposer des cours pour compléter la formation souhaitée.

DATE IMPORTANTE 2008

Dimanche 19 octobre 2008

Fête de la Glace

Association des Patinoires Artificielles
Romandes et Tessinoises

12. Bilan L.S.H.G. - A.P.A.R. & T.

La convention concernant l'organisation des matches de catégories Espoirs a été signée par les représentants de la Ligue Suisse de Hockey sur Glace (Région romande), par les Arbitres et par l'Association des Patinoires Artificielles Romandes et Tessinoises, et ce pour la saison 2007-2008.

La principale modification était liée à l'entrée en vigueur de la nouvelle directive émise par la Ligue Amateur Suisse de Hockey sur Glace concernant une éventuelle prolongation du temps de jeu si une égalité de jeu était constatée après le temps réglementaire pour certaines catégories de jeu.

Cette directive a fait l'objet d'un avenant à notre Convention patinoires APAR + T / Ligue Amateur Suisse de Hockey sur Glace région Suisse romande pour la saison 2007-2008.

Claude-Alain Henrioud vous a transmis, le 17 novembre 2006 une correction du temps de jeu des Moskitos B. Le temps de jeu est de 3 x 20 minutes alors qu'il était indiqué 3 x 15 minutes. Le tableau synthèse des temps réglementaires pour les matches de championnat a été corrigé et appliqué intégralement pour la saison 2007-2008.

Les patinoires doivent afficher la convention dans les vestiaires des équipes et des arbitres. La convention précise la durée de l'échauffement, ainsi que le passage des surfaceuses.

Le bilan de la saison 2007-2008 n'apporte pas de commentaires particuliers, liés à l'application de la nouvelle directive (prolongation du temps de jeu). Les calendriers sont communiqués trop tard aux patinoires – comme l'année dernière – d'où des difficultés pour la planification du programme et de l'exploitation.

Claude-Alain Henrioud a préparé une analyse du questionnaire sur l'organisation des championnats de la Ligue amateur de hockey sur glace Région Suisse Romande. Ce document a été transmis le 6 juin 2008 à Philippe Duvoisin, Président de la L.A.S.H. Région Suisse Romande. Selon Philippe Duvoisin, il n'y aurait pas de championnat à double calendrier pour les espoirs lors de la saison 2008-2009. A confirmer !

Actuellement les dates de début des différents championnats ne sont pas encore connues.

Pour rappel :

Pierre Gisler soulève le problème de communication avec les clubs évoluant en LNA et LNB. Les problèmes sont nombreux et les patinoires concernées pourraient se rencontrer et faire preuve de cohésion face aux décisions et exigences de la L.S.H.G.

Bernard Buntschu propose de constituer une « commission » au sein de l'A.P.A.R. & T. chargée des relations avec la LNA et LNB. Il va nous soumettre un projet, les objectifs et la composition de cette future commission qui va émettre des recommandations auprès des instances concernées.

Pour la saison 2008-2009, il est souhaité :

- de signer la convention réactualisée pour la saison 2008-2009 ;
- de reconduire l'expérience des 2 h.15, pour certaines catégories ;
- que la L.S.H.G. donne rapidement les dates début et fin de championnat, la durée exacte des matches, ainsi qu'une information générale sur la saison 2008-2009 ;
- afin de tenir compte des dates d'ouverture différentes des patinoires en début de saison, il est suggéré d'établir une grille des patinoires A.P.A.R. & T. incluant la durée de la saison de glace (dates d'ouverture et de fermeture). Cette grille, transmise à la L.S.H.G., permettrait de mieux répartir les matches de début de saison en tenant compte des disponibilités des patinoires ;
- d'argumenter en terme d'économie d'énergie ;
- les Championnats commencent trop vite et se terminent au milieu de la saison ;

URGENCE ARBITRES

Jean- François Galley
Président de la Commission des Arbitres
078 / 641.95.02

13. Mise à jour de l'Annuaire 2008-2009 et Identité romande et tessinoise

Comme mentionné chaque année, l'Annuaire A.P.A.R. & T. est une mine de renseignements indispensables. Les commentaires, remarques, suggestions, de votre part, ne pourront qu'améliorer le contenu tout en étoffant la qualité de l'information. Ne pas oublier de communiquer toute modification à l'intérieur de vos patinoires au moyen des feuilles spécifiques à Claude-Alain Henrioud. Ne pas oublier les adresses e-mail.

Echéancier : 30 septembre 2008

Identité romande et tessinoise

Nous vous rappelons que cette carte personnelle donne droit à la gratuité pour l'accès et l'utilisation des installations membres de l'A.P.A.R. & T. (pour autant que celles-ci ne soient pas louées à des tiers). Nous précisons que certaines installations communales appliquent des règlements précis excluant ce type de faveurs.

Ne pas oublier d'informer votre personnel de l'accès libre et autorisé dans les installations concernées. Un « spécimen » de cette carte serait judicieux !

Responsable de l'Annuaire et Identité romande et tessinoise :

Claude-Alain HENRIOUD
Patinoires du Littoral
4, Quai R.-Comtesse
2000 Neuchâtel

Echéancier : 30 septembre 2008

14. Site Internet A.P.A.R. & T.

Suite à la démission du responsable, le site de notre Association n'est momentanément plus « opérationnel » la majorité des patinoires possède une adresse e-mail, certaines un « site » très intéressant, à découvrir et à visiter. Notre site proposait une page « forum » afin de susciter les échanges directs entre les patinoires pour des questions ou problèmes spécifiques.

L'idée est d'informer tous les collègues et personnes intéressées sur les manifestations et spectacles « programmés » dans les patinoires romandes et tessinoises.

Notre site a été créé en 2002. L'évolution du monde de l'informatique nécessite une mise à jour régulière et une réactualisation de notre site.

Celui-ci devrait se situer à deux niveaux :

- information destinée au public
- information destinée aux membres de l'A.P.A.R. & T.

Le Comité va demander un devis à une entreprise professionnelle spécialisée dans la création de site internet.

Nous recherchons un passionné intéressé par la gestion de notre site Internet, un moyen de communication rapide, utile et efficace pour les patinoires.

Les volontaires peuvent s'adresser auprès d'un membre du Comité..

15. Guide d'exploitation des Patinoires

(rappel de l'année dernière)

Suite au dernier séminaire de Gestionnaire des patinoires, il est clairement ressorti des débats qu'un guide d'exploitation serait un outil fort utile pour les patinoires.

Le Comité s'est donc mis au travail avec, comme objectif final :

- La création d'un guide d'exploitation ayant comme but d'uniformiser les méthodes de résolution et le suivi des problèmes communs rencontrés dans les patinoires.

Immédiatement, les premières difficultés concernaient :

- L'organisation totalement différente entre les petites et les grandes structures de patinoire.
- Les exploitations des diverses infrastructures concernées :
 - Patinoires
 - Patinoires - piscine
 - Centre polyvalent

Toutefois, la diversité des sujets à traiter est très vaste. Il s'agit d'un travail considérable.

A ce jour, nous pouvons simplement vous annoncer que le guide d'exploitation est « en attente » et que des contacts auprès d'institutions nationales (OFSP0 – Macolin) sont envisagés.

Le « Pati-Info », recherche de nouveaux sponsors afin de garantir une présentation plus « professionnelle » de notre revue. Toutes les idées sont les bienvenues, vos articles également...

Nous attendons avec impatience de vos nouvelles ?

Quelle patinoire se présente pour le Pati-Info de décembre 2008 ?

Contactez-nous rapidement !

17. Mandats 2008-2009

1. Parution du bulletin d'information « Pati-Info »
2 parutions par année (juin et décembre)
2. Promotion - information - affiliation des patinoires
(Fribourg + Tessin)
3. Etablissement du calendrier en Suisse romande et Tessin
Collaboration avec la L.S.H.G. et les arbitres
Partenariat Patinoires / propriétaires et L.S.H.G. / locataire
Signature convention L.S.H.G. - A.P.A.R. & T.
Organisation des matches catégories Espoirs
Saison 2008-2009
4. Annuaire 2008-2009
5. Site Internet (en attente)
6. Cours des Techniciens de patinoire 2009
7. Fête de la Glace
- recherche d'une animation du patinage public au moyen
d'éléments ludiques simples, légers et modulables
8. Achats en commun
(sous réserve de demandes précises des patinoires)
9. Séminaire de Gestionnaires de patinoires 2009 à Meyrin
10. Collaboration avec les patinoires françaises et francophones
11. Création d'une « cartotheque » de toutes les patinoires Romandes
et Tessinoises
12. Création d'un guide d'exploitation ayant comme but d'uniformiser
les méthodes de résolution et le suivi des problèmes communs
rencontrés dans les patinoires

13. Portrait-robot d'une patinoire artificielle modèle en Suisse

14. Manuel - Directives d'entretien des installations

18. Divers

Achats en commun

Les patinoires intéressées à acheter des articles en commun sont priées de faire parvenir leurs intentions au Comité Directeur. Le principe des achats en commun avec une centrale d'achats et une participation au chiffre d'affaires devraient susciter l'intérêt général d'autant plus que les transactions se traduisent par des achats à des conditions favorables.

Quelles patinoires planifient des achats importants ou le remplacement de matériel à long terme ?

- Patins de location
- Protection vitrée (verre)
- Surfaceuse
- Revêtement de sol
- Système de contrôle d'accès dans les installations

Nous restons à l'écoute des patinoires intéressées ?

Points en suspens depuis 2003....

- Synthèse des cahiers des charges du personnel en vigueur dans les patinoires.
- Etablir un cahier des charges « type ».
- Profil idéal du « Technicien de Patinoire ».
- Publicité peu lisible sur la glace, eau calcaire, épaisseur de la glace ?
- Accrochage des buts, comment faire tenir les cages ?
- Diffuseur Co2 pour boucher les trous ?
- Défense de fumer dans les installations. Panneaux et annonces ?
- Durant l'hiver 2009, il serait souhaitable de constituer un « catalogue de fournisseurs » des différents produits, catalogue alimenté par les achats des patinoires et regroupé dans notre site Internet.

Merci aux patinoires d'alimenter notre site avec, si possible, une appréciation objective du produit annoncé.

Comment procédez-vous chez vous ?

Faites-nous part de vos actions et des résultats ?

CONCLUSION

L'A.P.A.R. & T. termine sa vingtième année d'activité et j'en profite pour remercier tout le Comité de Direction pour son soutien, sa participation, sa disponibilité et son enthousiasme.

Au moment de conclure, je vous répète encore et toujours que votre « implication active » est indispensable à la bonne marche de l'A.P.A.R. & T., l'unique possibilité d'aller de l'avant, d'évoluer, de définir et de réaliser vos objectifs.

Notre dynamisme et notre vitalité, c'est vous...

PERSPECTIVES

Les perspectives sont identiques à celles de l'année dernière et se situent à deux niveaux :

- Le concret de chaque jour, la réponse immédiate à la demande, la solution à votre problème. Nos installations doivent « tourner », la satisfaction des utilisateurs « prime » sur tout. Ce quotidien nécessite beaucoup de notre énergie.
- La recherche d'une animation du patinage public grâce à l'apport d'éléments ludiques simples, légers et modulables. Quelle solution pour dynamiser le patinage public ?
- Au second niveau, les perspectives sont philosophiques ou techniques, des dossiers difficiles à traiter parce que leur réalisation n'est possible qu'à moyen ou à long terme.
- La reconnaissance de la profession des Techniciens de patinoire
- La création d'un guide d'exploitation des patinoires
- Le portrait-robot d'une patinoire artificielle modèle en Suisse
- La mise sur pied d'une « francophonie » des patinoires avec des échanges fructueux, des communications permanentes, sur le plan international.

Au début de notre « vingt-et-unième » année d'activité, les défis sont nombreux avec le risque de s'engager toujours plus. Votre Comité, selon ses moyens, reste disponible pour répondre à toute demande collective ou individuelle.

Le Président de l'A.P.A.R. & T. va apporter de nouvelles idées, sa volonté et sa détermination contribueront à dynamiser notre Association.

Les compétences et les ressources sont bien réelles, elles ne demandent qu'à s'exprimer. L'avenir nous réserve de belles surprises, je vous remercie pour votre amitié et votre confiance.

Assemblée levée à 12 h.30

Lausanne-Malley, juin 2008

Le rapporteur : Pierre Gueissaz

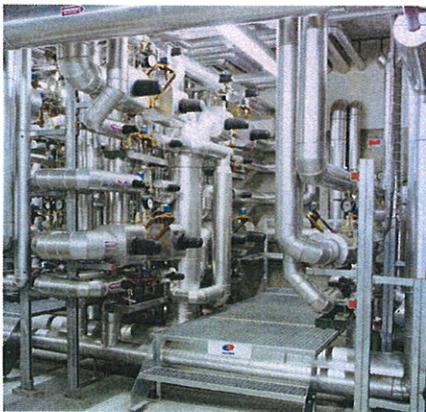


Axima SA

Génie technique du froid
Chemin d'Entre-Bois 2^{bis}
CH-1000 Lausanne 8

Tél. 021 644 34 34
Fax 021 644 34 17
lausanne@axima.ch
www.axima.ch

Froid sur mesure d'Axima



Ingénierie et études

- Conseils
- Études d'optimisation
- Ingénierie d'installations neuves
- Redesign d'installations existantes
- Gestion de projet

Réalisation

- Montage d'installations neuves
- Transformations d'installations existantes
- Montage de machines
- Travaux de soudure
- Régulations DDC
- Hydraulique
- Pneumatique



Service

- Tout travaux de service et de maintenance
- Optimisations et assainissements
- Service: 24h/24h, 365 jours

Expérience de longue date dans la technique du bâtiment et du froid

Moins d'interfaces; Conseils, Planification et Réalisation d'une seule main

Déroulement optimal grâce à une gestion de projet efficace et une gestion de qualité professionnelle

Des collaboratrices et collaborateurs qualifiés et engagés

Axima prend la responsabilité pour vos infrastructures techniques (Entreprise générale de la technique)

Axima travaille avec des partenaires sélectionnés; Axima choisit le meilleur partenaire pour vos projets

Economies de coûts grâce aux concepts de planification et de réalisation novateurs

Présence régionale d'Axima Suisse

Axima SA

Siège

Thurgauerstrasse 56
8050 Zürich
Tél: +41 (0)44 387 85 00
info@axima.ch

Succursale de Aarau

Hinterdorfstrasse 21
5032 Rohr AG
Tél: +41 (0)62 837 15 15
aarau@axima.ch

Succursale de Baden

Obere Gasse 4
5400 Baden
Tél: +41 (0)56 204 92 00
baden@axima.ch

Succursale de Bâle

Holestrasse 87
4015 Bâle
Tél: +41 (0)61 306 66 00
basel@axima.ch

Succursale de Berne

Schönburgstrasse 41
3000 Berne 25
Tél: +41 (0)31 335 82 82
bern@axima.ch

Succursale de Bienne

Route de Longeau 10
2504 Bienne
Tél: +41 (0)32 325 28 28
bienne@axima.ch

Succursale de Frauenfeld

Metzgerstrasse 5
8501 Frauenfeld
Tél: +41 (0)52 728 00 33
frauenfeld@axima.ch

Succursale de Fribourg

Route du Coteau 1-3
1763 Granges-Paccot
Tél: +41 (0)26 465 10 10
fribourg@axima.ch

Succursale de Genève

Chemin du Château-Bloch 10
1219 Le Lignon
Tél: +41 (0)22 979 30 00
geneve@axima.ch

Succursale de Glaris

Postgasse 22
8750 Glaris
Tél: +41 (0)55 220 69 99
glarus@axima.ch

Succursale de Kreuzlingen

Freiestr. 28
8280 Kreuzlingen
Tél: +41 (0)71 672 18 85
info@axima.ch

Succursale de La Chaux-de-Fonds

Rue de la Serre 29
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél: +41 (0)32 910 91 00
chaux-de-fonds@axima.ch

Succursale de Lausanne

Chemin d'Entre-bois 2bis
1000 Lausanne 8
Tél: +41 (0)21 644 34 34
lausanne@axima.ch

Succursale de Lucerne

Obernauerstrasse 6
6010 Kriens
Tél: +41 (0)41 329 59 59
luzern@axima.ch

Succursale de Moutier

Chemin de la Courtine 26
2740 Moutier
Tél: +41 (0)32 493 37 27
moutier@axima.ch

Succursale de Neuchâtel

Rue Prébarreau 17
2004 Neuchâtel
Tél: +41 (0)32 722 65 00
neuchatel@axima.ch

Succursale de Nyon

La Levratte 28
1260 Nyon
Tél: +41 (0)22 361 95 67
nyon@axima.ch

Succursale de Olten

Ringstrasse 1
4600 Olten
Tél: +41 (0)62 212 14 63
olten@axima.ch

Succursale de Rapperswil

Zürcherstrasse 102
8640 Rapperswil
Tél: +41 (0)55 220 69 99
rapperswil@axima.ch

Succursale de Sarnen

Industriestrasse 20
6060 Sarnen
Tél: +41 (0)41 662 00 30
sarnen@axima.ch

Succursale de Schaffhouse

Längenbergstrasse 7
8200 Schaffhouse
Tél: +41 (0)52 643 13 23
schaffhausen@axima.ch

Succursale de Sion

Eyenweg 3
3900 Brigerbad
Tél: +41 (0)27 946 78 70
sion@axima.ch

Succursale de Soleure

Luzernstrasse 29
4501 Soleure
Tél: +41 (0)32 622 51 21
solothurn@axima.ch

Succursale de Saint-Gall

Moostrasse 52
9001 Saint-Gall
Tél: +41 (0)71 274 01 11
stgallen@axima.ch

Succursale de Thoune

Bieriguet-Strasse 1a
3608 Thoune
Tél: +41 (0)33 222 67 22
thun@axima.ch

Succursale de Winterthur

Zeughausstrasse 70
8411 Winterthur
Tél: +41 (0)52 262 75 55
winterthur@axima.ch

Succursale de Zoug

Untermüli 9
6302 Zoug
Tél: +41 (0)41 760 88 11
zug@axima.ch

Succursale de Zurich

Thurgauerstrasse 56
8050 Zurich
Tél: +41 (0)44 386 91 11
zuerich@axima.ch

Génie technique du froid

Thurgauerstrasse 56
8050 Zürich
Tél: +41 (0)44 389 48 00
kaeltetechnik@axima.ch

Axima Lab

Thurgauerstrasse 56
8050 Zürich
Tél: +41 (0)44 387 85 00
axilab@axima.ch

EP Electricité SA

Rue des Maraîchers 36
1205 Genève
Tél: +41 (0)22 708 48 48
geneve@epsa.ch

Caliqua AG

Bruderholzstrasse 31
4002 Basel
Tél: +41 (0)61 366 35 00
kontakte@caliqua.ch



PROTRAIT – MINUTE

<i>Identité</i>	Daniel Piller
<i>Age</i>	62 ans
<i>Fonction</i>	Chef de l'office des sports de la Chaux-de-Fonds
<i>Principales qualités</i>	Aimable, serviable et toujours disponible auprès des clubs et sociétés
<i>Principal défaut</i>	Impulsif
<i>Hobby + sport</i>	Hockey sur glace, golf, tennis, marche et natation
<i>Déteste</i>	Hypocrisie, mauvaise foi
<i>Plus beau rêve</i>	Avoir une belle retraite et rester en santé
<i>Plus mauvais souvenir</i>	Avoir terminé 2 ans de suite avec le HC La Chaux-de-Fonds à un point du CP Berne pour le titre de champion suisse
<i>Plat préféré</i>	Endives aux jambons
<i>Musique préférée</i>	Brel, Brassens et Aznavour
<i>Lecture</i>	Journaux et livres sportifs
<i>Plus grandes réalisations</i>	En 1996, rénovation complète de la patinoire des Mèlèzes (1954) afin de la mettre aux normes de LNA
<i>Plus grand regret</i>	N'avoir pu réaliser un complexe sportif (Piscine, patinoire, salles de gymnastique)
<i>Le plus important</i>	Ses enfants

CARRIERE SPORTIVE DE DANIEL PILLER

52-57	Fribourg	Mouvement junior A participé à la construction de la patinoire des Augustins
58-60	Genève	Junior, en tant que gardien de but
61-67	Villars	Champion suisse LNB en 62 Champion suisse LNA en 63 et 64 A participé à la construction de la patinoire comme aide-soudeur
68	Genève	LNA, 2 ^{ème} derrière la Chaux-de-Fonds. A joué avec Roger Chappot, Sprecher, Henry, Giroud, Joris, Kast Conne, Fritz Naef
69-70	Villars	
71-72	Fribourg	LNB, deux fois finaliste contre Zürich
73-83	Chaux-de-Fonds	LNA
84-93	Chaux-de-Fonds	Directeur technique
84-08	Chaux-de-Fonds	Avec les vétérans

Daniel a connu **60 sélections** avec l'équipe nationale, et a participé à 5 championnats du monde.

Anecdote Lors de la saison 69-70, Daniel jouait avec Villars aux Vernets pour l'ascension en LNB contre Rot-Blau Berne, et prenait l'avion le lendemain matin pour rejoindre l'équipe nationale aux championnats du monde de Skopje en Macédoine (Aujourd'hui, il serait inimaginable de voir un joueur évoluer en 1^{ère} ligue et être sélectionné en équipe nationale).

Rarissime Daniel a joué avec son papa Jo à Villars lors de la saison 63-64

Une double carrière au service du sport

Après 33 ans à la tête du Service des sports, Daniel Piller, ancienne star de hockey, prend sa retraite à la fin du mois. Souvenirs, souvenirs...

ROBERT NUSSBAUM

Vous avez été deux fois champion suisse, mais avec Villars. Des regrets de ne pas l'avoir été aussi avec La Chaux-de-Fonds?

Absolument! D'autant plus qu'on a perdu le championnat pour un point deux fois de suite contre Berne!

Que pensez-vous du HCC actuel?

Il fait un boulot magnifique. Depuis deux ans, le club revit comme durant les belles années, avec un entraîneur motivé, qui aime le club.

Venu de Fribourg à La Chaux-de-Fonds en 1973, vous vous sentez plus de là-bas ou d'ici?

Après 35 ans passés ici, je me sens totalement Chaux-de-Fonnier, mais sans oublier mes racines fribourgeoises, où j'ai vécu mon enfance, ni Villars, où j'ai passé mon adolescence.

A votre arrivée ici, les infrastructures sportives principales – piscine, stade, patinoire – étaient déjà construites. Quelles réalisations avez-vous pu mener à chef?

C'est vrai. Et ces infrastructures des années 1950 étaient déjà vieillissantes. La crise est venue. On a fait avec les moyens du bord et un minimum de frais. Il est important de dire que, si les équipes du Service des sports – 18 personnes – sont organisées avec des maçons, électriciens ou installateurs en tout genre, c'est pour faire un maximum de travaux à l'interne. Depuis que je suis là, il y a quand même eu quel-



DANIEL PILLER Le délégué aux sports de la Ville de La Chaux-de-Fonds pose volontiers sur une borne de la piscine des Mélézes, un vrai fleuron qui date aujourd'hui de plus de 50 ans.

(GUILLAUME PERRET)

ques belles réalisations: la piscine des Arêtes, la deuxième surface de glace des Mélézes, les halles du collège des Crêtets, les terrains synthétiques du stade et du collège de la Charrière...

Aujourd'hui, même ces infrastructures datent aussi. Est-ce un problème?

C'est un problème, oui. Malgré tout, cette année, le Conseil général a accepté des crédits pour rénover les terrains synthétiques de la Charrière et, en 2009, le terrain des Forges sera enfin transformé en synthétique, selon les vœux des élus. Un projet de rénovation des locaux de la piscine est à l'étude. Sans oublier la construction des halles Volta, pour lesquelles un crédit a été voté.

La Chaux-de-Fonds a tout de même pris du retard...

En matière d'infrastructures

sportives, on était en avance dans les années 1960. C'est vrai qu'elles sont devenues obsolescentes. Mais je répète toujours que, pendant toutes ces années, elles étaient à la disposition de la population. Neuchâtel n'a réalisé certaines de ses grandes installations que ces 10 ou 15 dernières années, en bénéficiant d'ailleurs des grands travaux routiers et de l'aide de l'Etat...

Votre pire et votre meilleur souvenirs comme délégué aux sports?

La pire période aura été la venue de Xamax à la Charrière. Non seulement nous avions deux équipes de ligue nationale sur le même terrain, mais aussi les pires hivers de ces 15 dernières années. Avec des soucis permanents de bêche, de boue, de paquets de neige la veille d'un match... C'était horrible! La meilleure

période? En 1996, quand le HCC est remonté en ligue A. Entre mai et août, nous avons réussi à transformer la patinoire pour accueillir des matches de ligue A.

Ce qui a changé depuis vos débuts dans le service?

Les clubs se sont développés de manière très conséquente. On doit approcher la centaine de sociétés sportives. Parallèlement, ces clubs ont de plus en plus de peine à trouver des gens motivés pour s'occuper de la jeunesse.

Qu'allez-vous faire de votre retraite?

Je vais prendre mon plaisir dans les sports que je n'ai pu eu l'occasion de pratiquer en travaillant: le golf, le tennis, la natation, la marche, le ski. Je vais m'occuper de moi et de ma famille, retrouver une deuxième jeunesse! /RON

«Pilou», un gagneur qui a su garder le puck

On pourrait écrire des pages sur les aventures sportives de «Pilou», le hockeyeur qui a revêtu 60 «capes» (sélections en équipe nationale) et participé à cinq championnats du monde. Il ne se souvient même plus qu'il a été en son temps meilleur «compteur» (buts et assists) de la coupe Spengler! Et tout juste qu'il était pressenti pour une carrière pro made in the USA avec les «Boston Bruins». Avant que son père, hockeyeur lui-même (ils ont joué ensemble), ne lui dise qu'il devait d'abord terminer son apprentissage d'employé de bureau...

Daniel Piller est venu au monde du hockey à 6 ans, dans la basse ville de Fribourg, avec son copain Gérald Rigolet, qui sera le gardien

du HC La Chaux-de-Fonds dans ses années fastes. A 14 ans, il joue à Villars, quand un certain Gaston Pelletier en devient l'entraîneur, lui aussi appelé à faire la gloire de HC La Chaux-de-Fonds. En 1963 et 1964, Pilou est champion suisse avec l'équipe vaudoise. Elle perd ensuite de son aura, mais pas Daniel Piller. «Je dois avoir été le seul joueur évoluant en 1re ligue sélectionné dans l'équipe nationale, on ne verrait plus ça aujourd'hui», plaisante-t-il. Il hausse tout aussi nonchalamment les épaules quand on lui rappelle qu'autour des patinoires on l'avait qualifié certes de «gagneur» – les coupures de presse d'alors l'attestent – mais aussi d'«impulsif» et d'«excessif», ce qui lui avait

par exemple valu d'être écarté de la sélection pour les Jeux olympiques d'Innsbruck en 1964...

Buteur, Daniel Piller a fait tous les jobs, même gardien pour dépanner. Il a joué au HCC de 1973 à 1983, reprenant accessoirement la casquette d'entraîneur à la fin, au pied levé et pour quelques mois. Responsable technique jusqu'en 1993, il s'est ensuite rangé au rayon vétérans. «Une fois à la retraite, je pense que je vais arrêter le hockey», médite-t-il. Mais le 3 août, il jouera encore un match au moins, à Villars pour le centième anniversaire de la Ligue suisse de hockey. Il ne sait pas encore dans quelle équipe: tant Villars que Fribourg veulent le sélectionner... /ron

LA CHAUX-DE-FONDS

Chef pour les infrastructures sportives

Dans le cadre de la réorganisation du Service des sports de la Ville de La Chaux-de-Fonds, un poste de responsable des infrastructures sportives a été créé. Il vient d'être pourvu par la nomination de Rolf Aeberhard, de La Chaux-de-Fonds. Le nouveau titulaire sera responsable de l'entretien et de la gestion de ces infrastructures. Il participera également à la planification des rénovations et constructions en cours ou envisagées. Il aura évidemment la responsabilité pratique du personnel d'entretien de ces infrastructures, à savoir une vingtaine de personnes réparties sur les sites des Mélèzes, de la Charrière et des Arêtes.

Né en 1959, Rolf Aeberhard a accompli sa formation au

Technicum de La Chaux-de-Fonds. Il a ensuite été actif dans plusieurs entreprises, soit au niveau technique, soit au niveau du personnel, et s'occupe actuellement de gestion de projets (informatique de gestion) dans une grande entreprise horlogère. Il s'est beaucoup investi dans de nombreux sports et organisations sportives. Il est membre de la commission des sports de la Ville, où il représente les Verts depuis six ans.

La Ville dispose d'une cinquantaine d'infrastructures sportives. Outre le stade d'athlétisme, la patinoire et trois piscines, ces infrastructures comptent notamment 13 terrains de football et 22 halles de sport.

Dans la perspective de la re-



MÉLÈZES Rolf Aeberhard sera responsable de l'entretien et de la gestion des infrastructures sportives, dès le 1er août. (ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER)

traite, à fin juin, de Daniel Piller, délégué aux sports, ce qui est devenu le Service des sports sera dirigé par le nouveau chef Alexandre Hou-

mann, déjà nommé, et le responsable des infrastructures, Rolf Aeberhard. Celui-ci prendra ses fonctions le 1er août prochain. /comm

« PATINS - POTINS »

Claude-Alain Henrioud a procédé à l'analyse du questionnaire sur l'organisation des championnats de la Ligue amateur de hockey sur glace Région Suisse Romande. Document très intéressant qui reflète bien les positions des patinoires. Nouvelle à confirmer : il n'y aurait pas de championnat à double calendrier pour les espoirs lors de la saison 2008-2009...

Merci Claude-Alain pour cet excellent travail

Orville Martini, « canadien-anglais » vivant à Neuchâtel nous donne une bonne leçon de la défense de la langue française. Il est vrai qu'au Québec on est particulièrement attentif aux expressions utilisées...

Bonne remarque Orville, je vais relire le Pati-Info !

*Une entreprise déficitaire ? Comment « faire du fric » dans le hockey sur glace ?
Entre les ZSC Lions et le Hallenstadion,
un article intéressant à découvrir*

*Dominique Both nous parle de l'ouverture du marché suisse de l'électricité pour les Entreprises - dont les Patinoires – ayant une consommation annuelle de plus de 100'000 kWh
Les délais sont très courts ?*

Un contrat bien négocié peut-il permettre des économies sur le poste énergie de nos patinoires ?

A lire attentivement, à réagir très rapidement...

*Eric Jean-Mairet nous propose un tableau synthèse des tarifs appliqués dans les patinoires membres de l'A.P.A.R +T pour la saison 2007-2008
Intéressant de pouvoir comparer les tarifs en vigueur et situer sa patinoire parmi les 39 patinoires répertoriées*

« POTINS - PATINS »

Non au franglais!

«Parlons français et pas franglais!», exhorte ce lecteur.

J'aimerais en préambule vous dire que ma langue maternelle n'est pas le français, mais l'anglais. Je vous prie donc d'excuser mes éventuelles erreurs; mais au moins, je fais un effort pour parler le français correctement. Cela fait plus de cinquante ans que j'habite Neuchâtel. A l'époque, je ne suis pas venu ici pour apprendre le français, mais bien pour une autre raison.

Dans un quotidien de Suisse romande, j'ai trouvé récemment, sur deux pages seulement, neuf mots anglais (et même vingt-deux, selon la façon de calculer). Ceci n'est qu'un exemple de la gravité de la situation actuelle.

Or, depuis que j'habite ici, je constate que de plus en plus de quotidiens, dont «L'Express» et «L'Impartial», emploient des mots franglais comme par exemple:

– Qui est le «leader» du groupe Nirvana?

– Il a breaké le service de l'autre (en tennis).

– Il a «shooté» au goal (tir au but).

– Le lion n'est pas mort, juste «groggy».

– Humilié par le Zurich Lions dans la finale des «losers»...

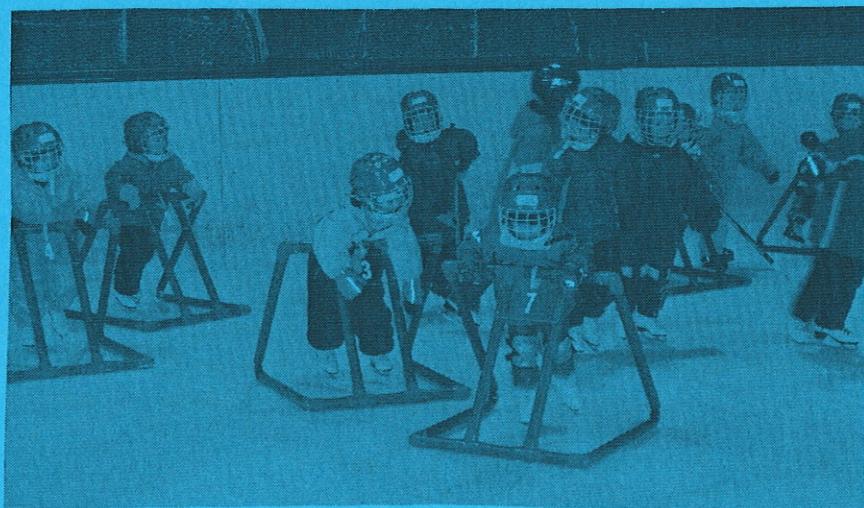
Et encore: working poor; relooker; puck (palet); bodycheck (mise en échec); slap shoot (lancer-frapper); steak; corner (coin); job (emploi); K.O. (assommé); top manager (chef dirigeant); directories (annuaires); un goal (un but); venture money (argent spéculatif); parking (parcage)...

Après cette énumération anti-française, je me demande si j'enverrais mes enfants en Suisse romande pour apprendre le français? C'est à se demander si la langue française, la langue des poètes, n'est pas assez riche pour qu'il faille employer des mots franglais? Le franglais est-il une solution de facilité (...) ou du snobisme? C'est bien les médias qui font que cette langue

magnifique dégénère. Au Québec, vous ne trouverez pas des mots franglais. Trois exemples: «stop» devient «arrêt»; «shopping» devient «magasiner»; «parking» devient «stationnement».

Le monde actuel, basé sur l'ordinateur et les machines électroniques, fait que l'on se croit obligé d'employer des termes barbares, alors que pour chaque expression française, il existe probablement le pendant en français. Ce n'est, en effet, pas au café du commerce que j'entends ces expressions, mais dans les médias.

ORVILLE MARTINI,
NEUCHÂTEL



Analyse du questionnaire sur l'organisation des championnats de la Ligue amateur de hockey sur glace Région Suisse Romande

Etes-vous satisfaits de la convention entre l'APAR&T et la L.A.S.H ?

Oui	Non
13	1

Quels seraient les points à corriger ?

Dates des finales en 2^{ème} Ligue

S'assurer que la LASH et les arbitres connaissent et appliquent la convention.

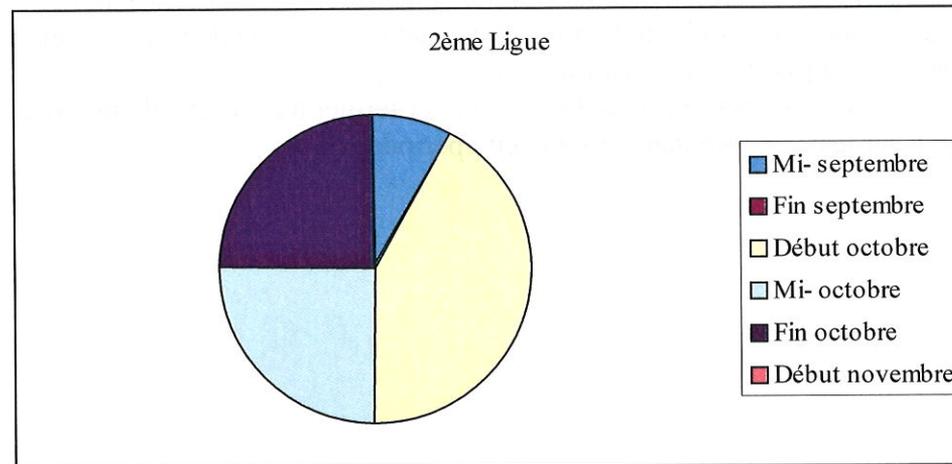
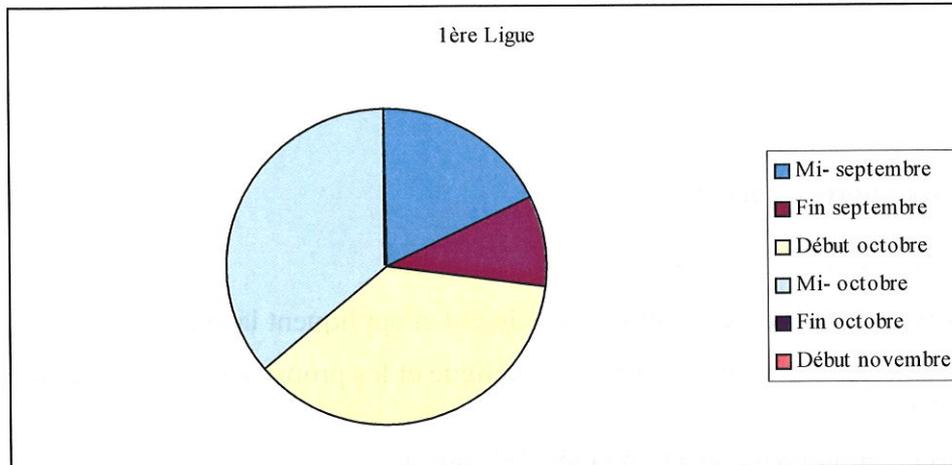
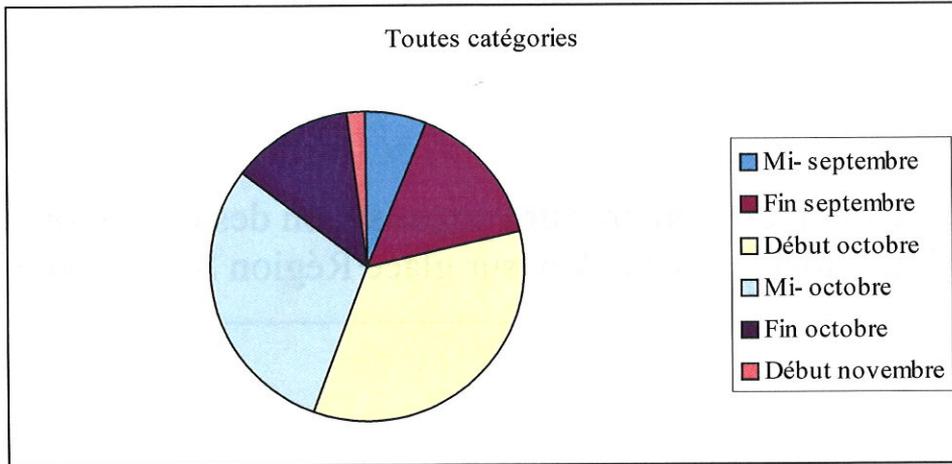
Il n'y a aucun dialogue, tout est décidé par la ligue et les propriétaires des Patinoires ne sont pas consultés.

Débuter les championnats plus tard et les finir plus tard.

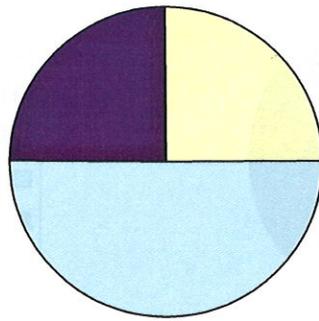
On ouvre les patinoires trop tôt. Tramelan à mi-septembre. Les matches actifs se terminent à mi-février alors que le championnat junior et inférieur se termine dans le courant mars. Donc déséquilibre total et pas de coordination des calendriers.

Les patinoires devraient s'ouvrir au début octobre et fermer à fin mars. Il appartiendrait à la ligue d'organiser les championnats durant cette période.

A votre avis à quelles dates au plus tôt les championnats devraient-ils commencer ?

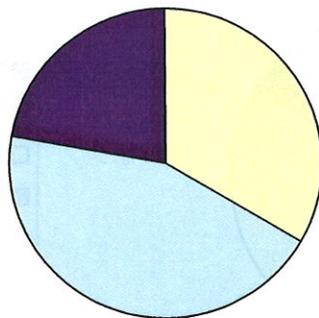


3ème Ligue



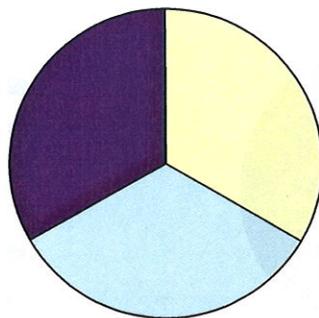
- Mi- septembre
- Fin septembre
- Début octobre
- Mi- octobre
- Fin octobre
- Début novembre

4ème Ligue



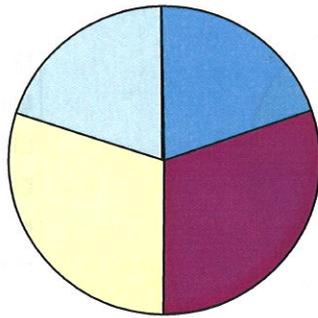
- Mi- septembre
- Fin septembre
- Début octobre
- Mi- octobre
- Fin octobre
- Début novembre

Dames



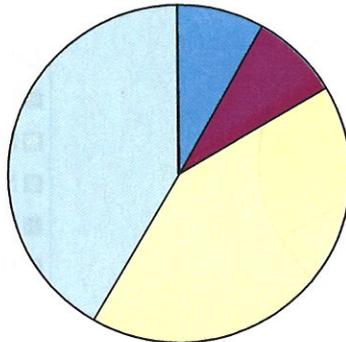
- Mi- septembre
- Fin septembre
- Début octobre
- Mi- octobre
- Fin octobre
- Début novembre

Juniors Top



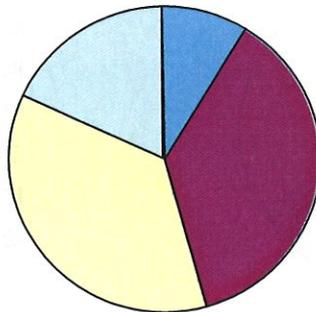
- Mi- septembre
- Fin septembre
- Début octobre
- Mi- octobre
- Fin octobre
- Début novembre

Juniors A / B



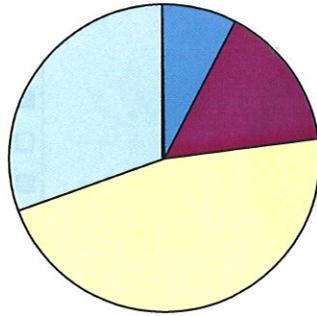
- Mi- septembre
- Fin septembre
- Début octobre
- Mi- octobre
- Fin octobre
- Début novembre

Novices Top



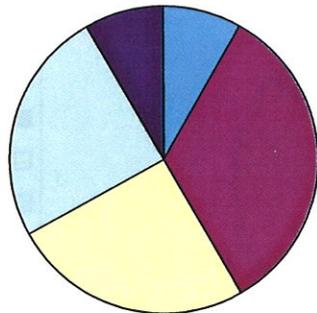
- Mi- septembre
- Fin septembre
- Début octobre
- Mi- octobre
- Fin octobre
- Début novembre

Novices A / B



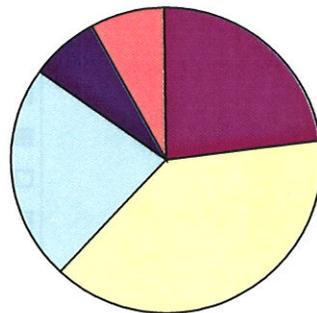
- Mi- septembre
- Fin septembre
- Début octobre
- Mi- octobre
- Fin octobre
- Début novembre

Minis Top



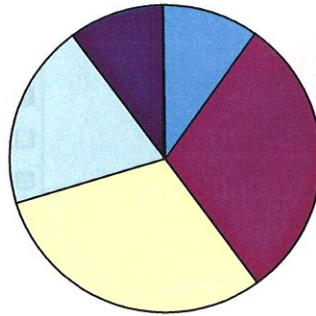
- Mi- septembre
- Fin septembre
- Début octobre
- Mi- octobre
- Fin octobre
- Début novembre

Minis A / B



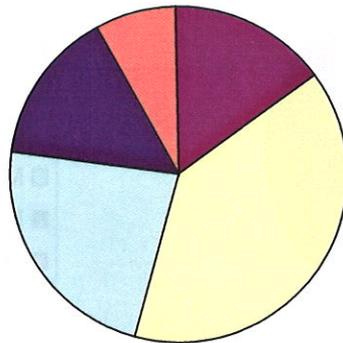
- Mi- septembre
- Fin septembre
- Début octobre
- Mi- octobre
- Fin octobre
- Début novembre

Moskitos Top



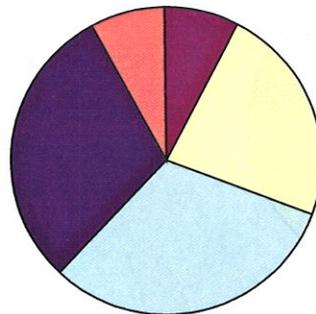
- Mi- septembre
- Fin septembre
- Début octobre
- Mi- octobre
- Fin octobre
- Début novembre

Moskitos A / B



- Mi- septembre
- Fin septembre
- Début octobre
- Mi- octobre
- Fin octobre
- Début novembre

Piccolos / Bambinis



- Mi- septembre
- Fin septembre
- Début octobre
- Mi- octobre
- Fin octobre
- Début novembre

Les championnats à double calendrier pour les espoirs sont-ils un problème ?

Oui	Non
11	2

Difficile de prévoir des dates pour des réservations !

Nécessite une pré-réservation des périodes de glace peu favorable.

On bloque des tranches pour des matches qui n'ont pas lieu !!

Autres remarques

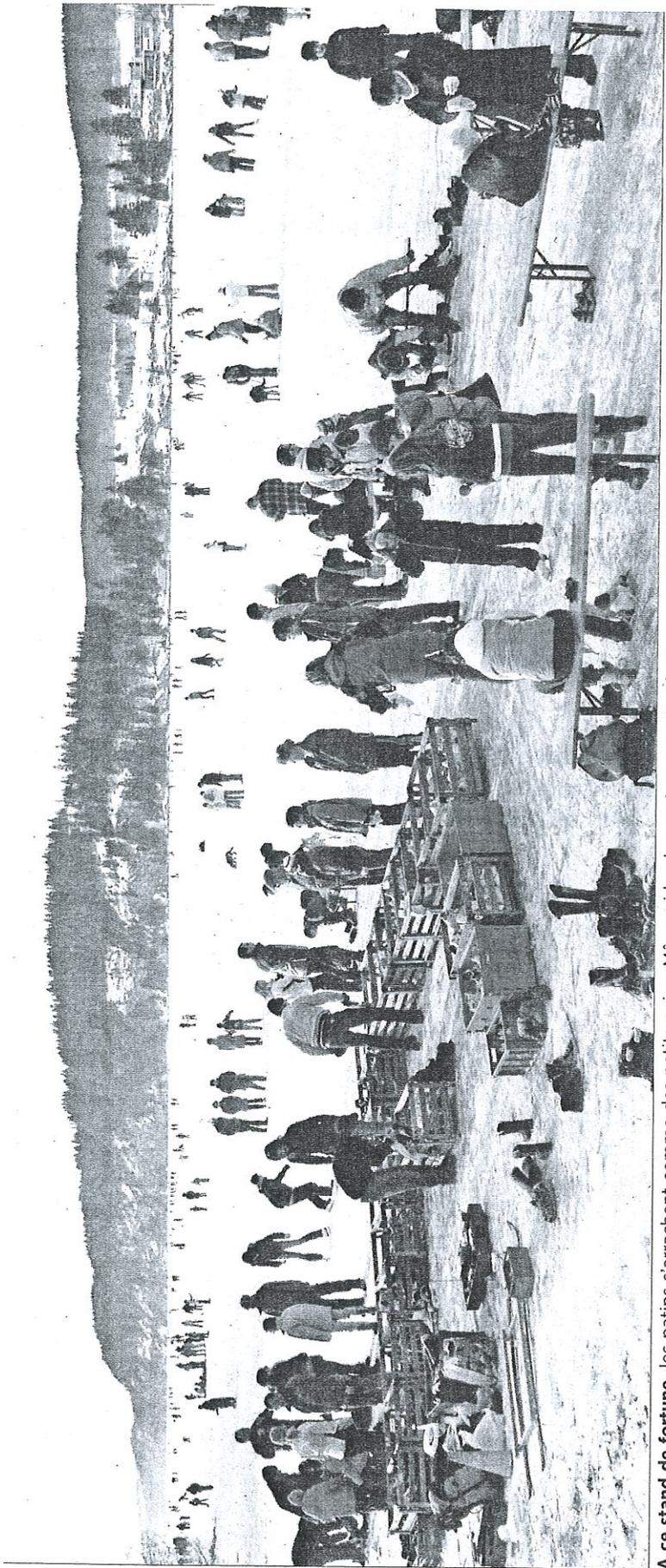
Adapter les calendriers pour les Patinoires à ciel ouvert.

Fermeture du championnat le 1^{er} mars.

Etablir et diffuser des consignes fermes concernant la sécurité, particulièrement pour interdire toute personne sur la glace durant les surfaçages.

Qu'un adulte responsable, coach ou administrateur soit toujours présent avec les jeunes dans les vestiaires.

Argumenter la problématique de l'économie d'énergie pour retarder le début du championnat !



A ce stand de fortune, les patins s'arrachent comme des petits pains. Même si la glace est recouverte de cinq millimètres de neige, elle reste parfaitement praticable.

Neuf kilomètres carrés de glace sous les patins

LAC DE JOUX

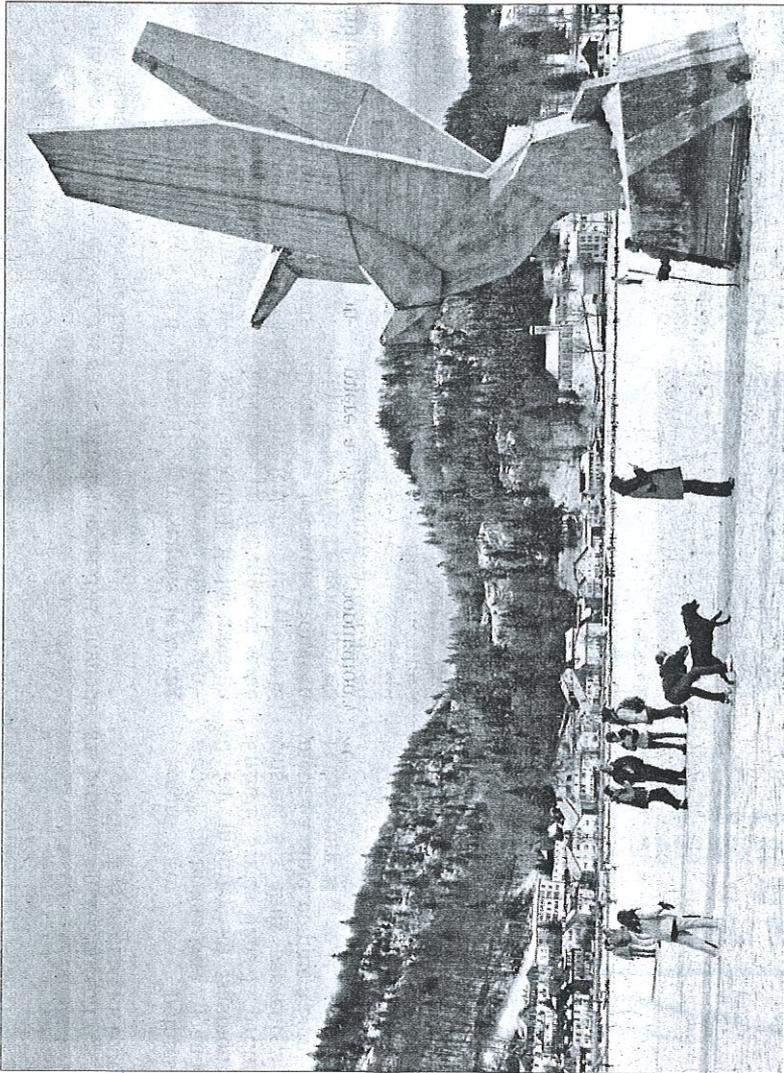
Le plan d'eau de la Vallée prête toute sa surface gelée et sécurisée aux patineurs et aux badauds. Sans danger si le balisage est respecté.

JEAN-FRANÇOIS AUBERT TEXTE
MICHEL DUPERREX PHOTOS

La fine pellicule neigeuse crisse sous les pieds. Cinq millimètres de poudre, tombée dans la journée de mercredi, qui ont «un peu gâché la fête», regrette Jean-Daniel Meylan, pêcheur, professionnel et garde du lac de Joux. Mardi encore, le plan d'eau offrait un spectacle unique. Un miroir géant, d'un bout à l'autre. Une surface noire et brillante, aux mille et un reflets. Une vision au-delà du réel, gommée depuis par une saupoudrée de sucre glace. Trois fois rien. Pourtant, adieu magie des lieux... Mais la nature n'a cure de ces états d'âme.

Treize centimètres

Foin de regrets: sur le lac, on patine, jusqu'à demain en tout cas. On y boit du thé et du vin chaud dans de petits stands de fortune. Et on y loue des patins. Avec ses 9 km², la gouille jurassienne détient le titre de plus grande patinoire naturelle d'un seul tenant de Suisse. Et depuis une semaine, sur tout le périmètre flottent des drapeaux verts qui indiquent que le plan de glace de treize centimètres d'épaisseur est entièrement praticable, en patins, à pied, à skis, en chariot à voile ou en luge. Entièrement sécurisée par Jean-



PATINAGE Sous la bonne garde de Pégase, adeptes de glisse et badauds s'égaient sur la plus grande surface de Suisse gelée naturellement.

Daniel Meylan, «l'aire de glace peut supporter sans problème une centaine de personnes agglutinées au même endroit. Pas près du rivage, où la couche est plus mince, mais au large. Plus on va vers le milieu du lac, plus elle est solide.» A tel point que «même un avion pourrait se poser sans aucun danger», précise-t-il. Ne subsistent que quatre endroits inaccessibles: l'embouchure de l'Orbe, celle de la Lionne (à L'Abbaye), la prise d'eau (qui alimente l'usine électrique de la Dernier, à Val-

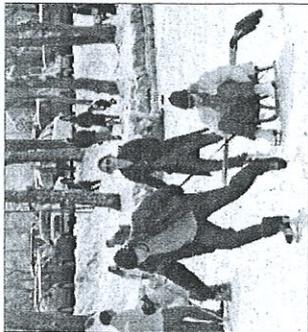
Failles et trous de canards

Outre ces lieux interdits, quelques pièges subsistent toutefois. Sans danger si tout un chacun respecte les balisages de sécurité, piquets verts et piquets rouges. Les trous de canards - les palmipèdes barbotent pour maintenir un petit plan d'eau -, les fentes ou les crevasses. Sans oublier la grande faille, de quelques centimètres à plus d'un

mètre de large, qui partage le lac en deux en son milieu. Due à la dilatation du manteau gelé en journée et à sa rétraction nocturne, elle se manifeste à chaque glaciation. «Les Combiers connaissent le lac et savent où ils peuvent mettre les patins», souligne le garde.

Les visiteurs, eux, semblent ignorer, à l'entendre, que la glace peut être vicieuse, et s'aventurent un peu n'importe où. «Quelquefois, j'ai peur en les voyant autour de la grande faille avec une poussette, cherchant à

la franchir. Il leur serait plus prudent de la contourner par une rive ou l'autre», souligne-t-il. Il y a aussi les fortes têtes qui se moquent des piquetages de sécurité et bravent bêtement le danger. «Parce que la glace est épaisse, parce que le garde a dit que c'était bon, certains oublient trop souvent que sous la glace il y a de l'eau», conclut le pêcheur. A l'instar du renard, pris dans les tenailles du froid (*lire ci-dessous*). Parti en chasse, sa mort était au rendez-vous. Pour un canard... ■



PAR MAUS ZAUGG

Une entreprise déficitaire

LES PROPRIÉTAIRES DU HALLENSTADION NE SONT PAS DÉPENDANTS DES MATCHES À DOMICILE DES ZSC LIONS.

QUEL EST LE MEILLEUR MOYEN POUR «FAIRE DU FRIC» DANS LE BUSINESS DU HOCKEY? LA RECETTE EST TOUTE SIMPLE: IL SUFFIT DE SE LANCER EN ÉTANT DÉJÀ À LA TÊTE D'UNE GROSSE FORTUNE. EN SUISSE, AUCUNE ENTREPRISE SPORTIVE AUTRE QUE LES ZSC LIONS NE CORRESPOND AUSSI BIEN À CE PRÉCEPTÉ TYPIQUEMENT NORD-AMÉRICAIN.

A première vue, les ZSC Lions possèdent toutes les caractéristiques requises pour gagner beaucoup d'argent. Ils évoluent au cœur du plus grand espace économique de l'une des plus riches et plus importantes nations de hockey (dans le «Zurich des millionnaires»), ils ont également réussi, au fil de plus de cinquante années mouvementées, à développer une forte culture du hockey et disputent leurs matches dans une patinoire moderne. La société ZLE Betriebs AG est d'ailleurs si bien ancrée au sein des milieux financiers de la ville qu'elle dispose quasiment de moyens financiers illimi-

SIMALAUDES :



© PHOTOS: PASCAL MULLER

dées. On peut en effet affirmer, sans craindre de trop se tromper, que même un management de première classe ne réussirait pas à générer de l'argent dans les structures actuelles.

GAGNER DE L'ARGENT GRÂCE À LA SYNERGIE DES BUSINESS

Un coup d'œil dans le passé et en direction de l'Amérique du Nord nous montre pourquoi les choses sont ainsi faites: les entreprises de hockey ne cessent de se retrouver dans les chiffres rouges. La production de matches de hockey est si onéreuse qu'elle ne permet pas d'amortir les coûts. Les (trop) nombreux «acteurs» principaux coûtent (trop) cher et doivent être rémunérés d'août à avril. De plus, les coûts de production (la surface de glace doit être préparée et une patinoire d'au moins 6000 places doit être à disposition) sont eux aussi trop élevés.

La situation est identique en Amérique du Nord, en Scandinavie ou en Allemagne. En hockey, et c'est le cas partout dans le monde, il n'est possible de faire de l'argent qu'en misant sur des business complémentaires permettant de diversifier les rentrées d'argent. Et ces business parallèles ne sont réalisables que si l'entreprise de hockey est elle-même propriétaire, ou au moins copropriétaire du stade. Ou si l'équipe de hockey et le stade appartiennent tous deux aux mêmes investisseurs. Comme c'est le cas en NHL. Mais même dans la ligue de hockey la plus importante au monde, ce business ne fonctionne pas forcément dans toutes les villes abritant une franchise.

BERNE MONTRE LA VOIE À SUIVRE

Le meilleur exemple en la matière provient de Berne. Malgré des conditions de base idéales (plus forte affluence européenne de spectateurs, succès sportif, une des villes les plus folles de hockey au monde), le SCB se retrouva au bord de la faillite au cours de la deuxième moitié des années nonante et ne dut son salut qu'à une opération d'assainissement réussie. En moins de dix ans, Marc Lüthi a réussi à transformer ce SCB vacillant en entreprise sportive la plus rentable de Suisse. Ce coup de maître n'a été possible que grâce à l'obtention des droits de gastronomie et de publicité à l'intérieur du stade. Seuls, les droits liés à la publicité ne permettraient pas au SCB de réaliser des résultats financiers positifs. Le point décisif réside bien dans la possibilité de vendre des mets et des boissons («saucisses et bières») aux spectateurs. Il s'agit là du business parallèle décisif, de la clé indispensable pour décrocher le jackpot. Le succès économique d'une entreprise de hockey dépend donc de l'importance du gain (et du bénéfice) par spectateur pouvant être réalisé en plus du prix du billet d'entrée. Presque toutes les entreprises de hockey refusent de dévoiler la formule gagnante «gain par spectateur». A Berne, il s'agirait depuis belle lurette de plus de trente francs. Le SCB est une entreprise du secteur du divertissement réalisant un chiffre d'affaires de plus de 30 millions de francs. Plus de la moitié de cet argent provient des business complémentaires réalisés dans la gastronomie (plus de vingt restaurants), stands de nourriture et bars situés à l'intérieur et à l'extérieur du stade.



Peter Zahner

HALLENSTADION: LE SHOW LE PLUS CHER, MAIS PAS AUSSI RENTABLE

De leur côté, les ZSC Lions ne sont pas en mesure de réaliser de telles affaires parallèles, même pas dans leurs songes. Certes, les Zurichois ont l'opportunité de disputer leurs matches dans le Hallenstadion, mais le part de revenu sur les gains par spectateur (prix d'entrée, publicité, gastronomie) est si modeste (moins de dix francs) que même le meilleur management si retrouverait dans les chiffres rouges. Les ZSC Lions produisent le show le plus coûteux du Hallenstadion. En réalité, ils ne sont que de vulgaires «bouche-trous» permettant au management du Hallenstadion de remplir les jours du calendrier durant lesquels aucun autre grand spectacle n'est programmé dans l'enceinte. Les ZSC Lions constituent un cas particulier. En effet le Hallenstadion n'a pas été construit, ni conçu, en tant que simple patinoire de hockey. Cette enceinte est davantage devenue LE temple du divertissement en Suisse et ne dépend en aucun cas des revenus générés par les matches de hockey. Dans tous les autres stades, l'utilisation annexe de la patinoire est gérée et fonction des matches de hockey. Les ZSC Lions quant à eux sont la seule entreprise de hockey du pays qui au sein de son propre stade, est tout juste tolérée. Dans tous les autres stades, il est possible d'une manière ou d'une autre, et en usant de stratagèmes diplomatiques, d'obtenir une quelconque participation aux business complémentaires. A Zurich par contre, ne reste plus qu'à mendier. Poser des conditions et négocier à l'aveugle fait tout simplement partie du domaine de l'impossible. Parce que les propriétaires du Hallenstadion ne sont pas dépendants des matches domicile des ZSC Lions.

ULTIME RECOURS: AVOIR SON PROPRE STADE

Il ne reste donc plus qu'une possibilité: l'achat du Hallenstadion (absolument impossible) ou la construction de son propre stade (plus envisageable). Dans les conditions actuelles, et même dans l'hypothèse d'un déroulement de saison optimal avec à la clé un titre de champion, les ZSC Lions ne pourraient faire mieux que de perdre au moins un million de francs. Si le nouveau général Peter Zahner réussit à contenir la perte au-dessous de quatre millions de francs lors de sa première saison à la tête du club, il pourra alors quasiment se considérer comme un «Marc Lüthi en forme de poche» et assainisseur du club zurichois. Mais ce ne serait là qu'une maigre consolation. ■

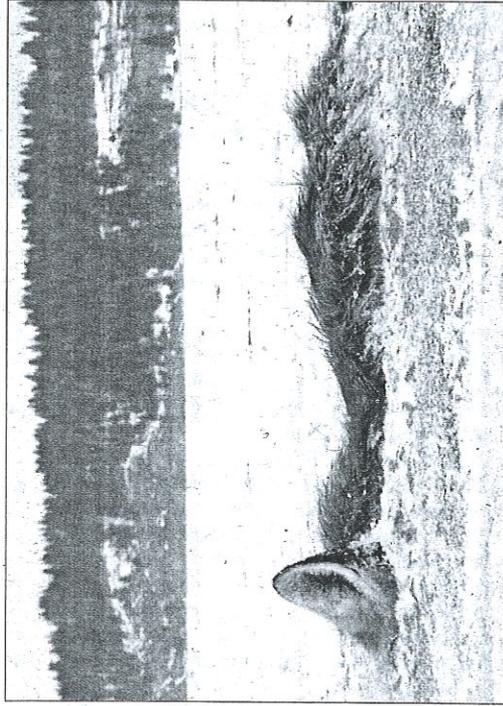
LES ZSC LIONS PERDRONT UN MILLION DE FRANCS, MÊME EN DISPUTANT UNE SAISON OPTIMALE.

tés. Et pourtant, les ZSC Lions perdent beaucoup d'argent chaque année. Récemment, un trou de plus de cinq millions de francs a été officiellement évoqué. Officieusement, il pourrait s'agir d'un passif encore plus lourd. Mais quelles en sont donc les raisons? Bien entendu, le management joue son rôle. Ceux qui dénoncent le fait que jamais encore autant d'argent n'avait été si mal géré dans le hockey zurichois ne sont peut-être pas si éloignés de la vérité. La récente nomination de Peter Zahner au poste de nouveau «général du hockey» n'est pas due au hasard. Et pourtant, les accusations de mauvais management sont infon-

Tel est pris qui croyait prendre, maître Goupil a été piégé par la glace

Vision hallucinante que celle de ce renard enserré dans la glace du lac de Joux, à l'entrée du Pont. Mort pour un petit creux, mort dans un petit trou... Pourtant rusé, maître Goupil s'est laissé surprendre par la glace. Qui a cédé sous son poids. Parti à la chasse sur le garde-manger qu'offre le lac, grâce aux oiseaux aquatiques qui n'ont pas encore migré, il visait un canard à une vingtaine de mètres de la rive. Un palmipède qui barbotait dans son trou afin que la glace ne se referme pas sur lui. Le canidé, affamé, l'a vu et s'est aventuré jusqu'à cette proie. S'approchant du trou, dont les bords étaient fragilisés, le petit rouquin a passé au jus... et le

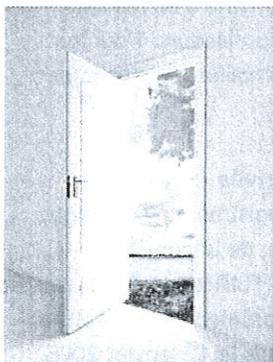
canard s'est envolé. Hélas. C'était probablement l'une des nuits les plus froides (-17 degrés). Celle qui a totalement gelé le lac. Selon Jean-Daniel Meylan, «l'eau qui a giclé a rendu la glace encore plus glissante, empêchant ainsi l'animal de planter ses griffes. Il s'est débattu et épuisé. Finalement, l'animal est mort d'hypothermie.» Puis, le froid incisif a terminé son œuvre, figeant le renard dans les tenailles de la glace. De lui, on ne distingue plus que la queue, le dos et le sommet du crâne. Il sera libéré de sa prison à la fonte de la glace, flottera entre deux eaux, jusqu'à ce que le jeu des vagues le dépose sur la rive. J.-F. A.



MICHEL DUPRÉ

Le renard a péri, pris dans les tenailles du froid. Il avait faim, est parti en chasse, mais la glace a cédé.

L'ouverture du marché suisse de l'électricité en bref



L'heure de la libéralisation a bientôt sonné: le marché suisse de l'électricité s'ouvrira par étapes à partir de 2009. Le 1^{er} janvier 2008, la LApEI est entrée presque entièrement en vigueur, à quelques exceptions près comme les dispositions concernant le droit d'accéder au réseau. L'ordonnance sur l'approvisionnement en électricité (OApEI) a suivi le 1^{er} avril 2008. Les dispositions concernant l'ouverture du marché aux grands consommateurs et la rétribution d'injection à prix coûtant entreront en vigueur au 1^{er} janvier 2009.

Ouverture du marché en deux étapes

La libéralisation a lieu en deux étapes: dans un premier temps, pour les grands clients présentant **une consommation annuelle de plus de 100'000 kWh**, ainsi que pour toutes les entreprises d'approvisionnement en électricité à partir du 1^{er} janvier 2009. Dans un second temps, après un délai transitoire de cinq ans et la possibilité du référendum facultatif, le marché devrait être ouvert complètement aux petits clients et aux ménages privés (**consommation annuelle inférieure à 100'000 kWh**).

Bon à savoir!

La libéralisation est synonyme de libre choix du fournisseur d'électricité

L'approvisionnement en électricité ne sera pas libéralisé dans son ensemble, seul le marché de la fourniture d'électricité le sera. Les divers fournisseurs se font concurrence et le client pourra à l'avenir choisir librement son fournisseur, indépendamment de son emplacement.

La libéralisation du marché de l'électricité n'est pas identique à la libéralisation du marché des télécommunications

Lors de l'ouverture du marché des télécommunications, des infrastructures parallèles ont été construites, à part les raccordements des clients. Pour la libéralisation du marché de l'électricité, il en est autrement: il ne serait pas possible de construire plusieurs infrastructures de réseau en parallèle. Ce serait un non-sens économique. Le réseau électrique reste donc unique. L'exploitation du réseau sera toutefois séparée de la production et du négoce.

L'ouverture du marché suisse suit la libéralisation du marché européen de l'électricité

Le marché de l'électricité européen est ouvert et accélère l'ouverture du marché en Suisse. Depuis la mi-2007, le marché de l'électricité est ouvert à tous les ménages privés des pays avoisinant la Suisse. La libéralisation de notre marché de l'électricité assure à la Suisse sa place de plaque tournante dans le réseau d'interconnexion européen, ainsi que son utilité pour l'économie nationale.

Que sous-entend la libéralisation du marché de l'électricité?

Liberté de choix et concurrence grâce à l'ouverture du marché

Outre la liberté de changer de fournisseur d'électricité, l'ouverture du marché est synonyme d'un meilleur service, de nouveaux produits et prestations basés sur la concurrence de plusieurs fournisseurs. Pour les clients qui souhaitent changer de fournisseur, l'ouverture du marché selon la LApEI simplifie les choses par rapport à l'ouverture actuelle du marché selon le droit des cartels.

Des factures d'électricité transparentes pour les petits clients et les ménages privés

Dans un premier temps, à partir de 2009, les petits clients et les ménages privés enregistrant un soutirage annuel inférieur à 100'000 kWh profiteront d'une sécurité d'approvisionnement élevée, de la non-discrimination et d'une plus grande transparence au niveau des coûts. Les coûts pour l'utilisation du réseau, la fourniture d'énergie, les redevances ainsi que les taxes à la collectivité figureront séparément sur la facture, tout comme les suppléments sur les coûts de transport du réseau haute tension. Depuis le 1^{er} janvier 2006, les entreprises électriques sont tenues d'informer leurs clients par écrit sur l'origine et le mix de l'électricité soutirée.

Dans un second temps (après un délai transitoire de cinq ans), les petits clients et les ménages privés auront le choix entre rester chez leur fournisseur actuel ou s'approvisionner en électricité auprès d'un autre.

Tout ce qui concerne le cadre juridique dans le marché libéralisé de l'électricité

Le marché de l'électricité sera régulé et surveillé

La nouvelle commission de l'électricité de la Confédération, l'EICom, surveille les prix depuis le 1^{er} janvier 2008. En tant qu'instance juridique indépendante, l'EICom prend des décisions en cas de litiges concernant la rétribution pour l'utilisation du réseau, l'accès au réseau ou les tarifs d'électricité. Elle peut également ordonner une baisse des prix ou en interdire la hausse lorsque les tarifs publiés par les gestionnaires de réseau sont trop élevés. En outre, la commission observe l'évolution du marché de l'électricité, surveille la sécurité d'approvisionnement et l'état des réseaux électriques.

L'AES arbitre en cas de litiges

L'association a créé un office de conciliation en cas d'éventuelles divergences. Il a pour but de régler à l'amiable les litiges arbitrables qui surviennent dans le cadre de la libéralisation du marché au sein de la branche électrique ou avec des représentants de la branche, et ce par une procédure extrajudiciaire. Toute personne peut avoir recours à l'office de conciliation, même les personnes privées et les entreprises n'étant pas membres de l'AES.

Le marché de l'électricité est ouvert depuis 2003 en fonction du droit des cartels

En 2002, les citoyens suisses ont refusé la loi sur le marché de l'électricité (LME) et ont ainsi voté contre la libéralisation du marché de l'électricité. En 2003, le Tribunal fédéral a toutefois ouvert la voie à un «acheminement au cas par cas» en publiant un arrêté basé sur le droit des cartels et a ainsi ouvert le marché de manière purement juridique. Une législation spéciale manquait pour la mise en pratique, ce qui a rapidement débouché sur une nouvelle édition de la loi concernant la libéralisation, soit la nouvelle LApEI.

La nouvelle loi sur l'approvisionnement en électricité en bref

La nouvelle loi confère à chaque consommateur final le droit d'être raccordé. Les gestionnaires de réseau sont tenus de garantir à des tiers un accès non discriminatoire au réseau. A l'avenir, tous les acteurs du marché auront non seulement le droit d'utiliser le réseau, mais aussi d'y injecter de l'électricité. La LApEI édicte des directives claires concernant la sécurité d'approvisionnement pour les clients et supprime ainsi l'insécurité juridique au sein du marché en pleine ouverture.

Pas de pénurie d'électricité comme en Californie?

Un approvisionnement fiable en électricité dans le marché libéralisé suisse

Contrairement à d'autres pays, l'ouverture du marché en Suisse a lieu selon des directives claires en ce qui concerne la sécurité et la qualité de l'approvisionnement. De plus, le gestionnaire du réseau de transport, swissgrid, et les autorités peuvent prendre des mesures efficaces en cas de goulets d'étranglement ou en vue de stabiliser le réseau. Un approvisionnement intérieur fiable dépend avant tout de savoir si l'énergie nécessaire peut être mise à disposition à tout instant. La capacité de production et de transport doit être dans tous les cas augmentée au cours des prochaines années (voir aussi l'étude de l'AES «Prévision 2006»).

Une sécurité d'approvisionnement ancrée légalement pour les consommateurs

Lors de la mise sur pied de la LApEI et des ordonnances correspondantes, il a été spécialement tenu compte des consommateurs et des clients «captifs» qui ne souhaitent pas participer à l'ouverture du marché. Le modèle MAG (modèle du choix avec approvisionnement garanti) offre la possibilité pour les ménages de rester auprès de leur entreprise d'approvisionnement communale qui doit leur garantir l'approvisionnement.

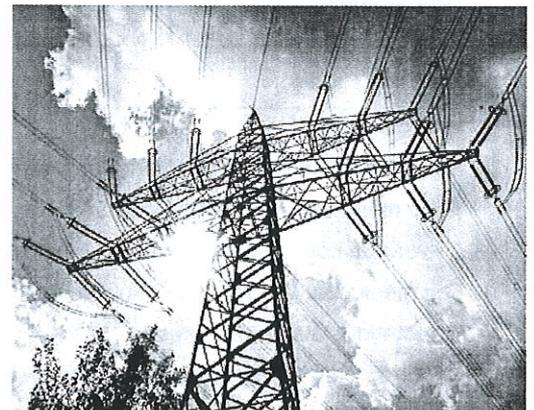
L'AES s'engage en faveur d'une ouverture du marché ordonnée

En tant qu'organisation faitière des entreprises électriques suisses, l'AES a en collaboration avec des spécialistes de la branche, influencé les dispositions légales pour une ouverture fiable du marché. Elle a remis au législateur des propositions claires surtout en ce qui concerne la sécurité d'approvisionnement et la clarté au niveau juridique. Dans le cadre du projet Merkur Access II, qui est à présent achevé, l'AES a mis sur pied des documents de base et d'application concernant la libéralisation du marché de l'électricité pour les entreprises de la branche. En outre, elle informe en permanence sur l'ouverture du marché et propose des formations (voir www.electricite.ch > manifestations).

Mot-clé «swissgrid»

La société nationale du réseau, swissgrid, est responsable de l'exploitation du réseau de transport suisse et des services-système en découlant pour tout le réseau.

Elle est membre de l'UCTE („Union for the Coordination of Transmission of Electricity“) et de l'organisation des gestionnaires de réseaux de transport européens ETSO. En créant cette société, la Suisse a répondu à une revendication centrale de l'Union européenne: l'UE avait posé la condition de fonder une société nationale du réseau pour pouvoir négocier bilatéralement un accord en matière d'électricité.



source: Axpo

Bon à savoir!

De nombreux facteurs influencent le prix de l'électricité

Une adaptation purement en fonction de la libéralisation du marché ne s'impose pas forcément. Le prix de l'électricité actuel en Suisse (début 2008) a atteint un niveau historiquement bas. Le prix du marché international est actuellement plus élevé que le prix moyen en Suisse. Les coûts de l'électricité en tant qu'agent énergétique secondaire évoluent toutefois en fonction de ceux des agents énergétiques primaires utilisés pour produire l'électricité (gaz, mazout, charbon, uranium, etc.). A l'avenir, davantage d'impôts, de taxes d'incitation et de promotion seront retenus sur le prix de l'électricité. En Allemagne par exemple, ils constituent déjà le 40 % du prix de l'électricité pour les ménages privés.

Prix de l'énergie en fonction du marché européen

Les facteurs influençant le prix sont donc les prix de l'énergie et les coûts du réseau, plus les taxes et les redevances. Suivant la réglementation, les coûts du réseau vont rester plus ou moins stables. Les prix de l'énergie vont s'orienter en fonction du marché européen. Le renchérissement général et les investissements en suspens auront aussi une influence sur les prix. Le tout dans le tout, le prix de l'électricité devrait donc augmenter. Vu le gain en efficacité attendu au niveau du réseau, l'augmentation des coûts devrait toutefois être moins forte que sans ouverture du marché.



Vous avez des questions sur l'ouverture du marché? Nos spécialistes sont là pour vous. Vous pouvez nous atteindre durant les heures de bureau par mail ou par le biais de la nouvelle hotline.

Téléphone 0848 25 00 25
Fax 062 825 25 26

étranger +41 (0)848 25 00 25
E-mail info@electricite.ch

Le numéro 0848 25 00 25 est atteignable aux tarifs normaux ou bas de Swisscom Fixnet. En dehors des heures de bureau, vous pouvez nous laisser un message avec vos coordonnées sur notre répondeur. Nous prendrons contact avec vous.

L'AES en bref

L'AES est l'association faîtière des entreprises électriques suisses avec un bureau à Aarau et un à Lausanne. Ses membres assurent plus de 90 % de l'approvisionnement en électricité en Suisse. L'AES s'engage en faveur de conditions-cadre favorables pour l'économie électrique, ainsi que pour un approvisionnement fiable en électricité. De plus, elle informe le public sur les thèmes de la branche électrique et offre de nombreuses prestations à ses membres.

Pour de plus amples informations: www.electricite.ch

Association des entreprises électriques suisses (AES)

Hintere Bahnhofstrasse 10

5001 Aarau

Tél. 062 825 25 25, fax 062 825 25 26, e-mail: info@electricite.ch

APAR&T

Association des patinoires artificielles romandes et tessinoises

Questions & réponses grands clients Entreprises ayant une consommation annuelle de plus de 100'000 kWh

Que signifie l'ouverture du marché (ouverture partielle du marché) pour les grands clients et les entreprises de distribution de l'électricité ?

A partir du 1^{er} janvier 2009, les grands clients enregistrant une consommation annuelle de plus de 100'000 kWh, ainsi que toutes les entreprises d'approvisionnement en électricité pourront changer de fournisseur. Les grands clients devraient réfléchir à l'avance s'ils souhaitent ou non participer au marché. Une fois qu'ils se seront décidés pour le marché libre de la fourniture d'électricité, l'ancienne entreprise d'approvisionnement sera libérée de son obligation d'alimenter ce client (*obligation de fourniture pour l'énergie*). Une fois libre signifie donc libre pour toujours. Les entreprises de distribution d'électricité sont cependant tenues de garantir la fourniture d'électricité dans le marché ouvert.

Quels sont les délais?

Les entreprises d'approvisionnement doivent publier par écrit leurs tarifs d'utilisation du réseau jusqu'au 31 août 2008. Si un grand client ou une entreprise de distribution d'électricité souhaite changer de fournisseur d'électricité, il ou elle doit le communiquer à son fournisseur actuel jusqu'au 31 octobre 2008 au plus tard.

Quelles sont les entreprises ayant le maximum de chance de fournir l'énergie aux meilleurs coûts ?

Actuellement ce sont environ 800 sociétés ou services industriels qui se partagent le marché suisse de l'électricité.

Votre fournisseur vous facture actuellement un prix au kWh, ce prix comprend les frais de transport et de fourniture d'énergie. Dans ce cas, on parle d'un monopole.

A l'avenir, les entreprises qui ont le plus de chance de survivre sont :

- ⇒ Les entreprises qui produisent et qui vendent l'énergie (actives dans les deux domaines)
- ⇒ Les services industriels des grandes villes ou agglomérations

Production	Transport THT	Distribution	Vente/Commerce
Concurrence	Monopole	Monopole	Concurrence
Le fournisseur ou/et le client choisissent	Géré au niveau national par Swissgrid	Contrôlé au niveau national par l'EICom	Le client choisit



Avec l'ouverture du marché, quels sont les choix à faire par l'exploitant d'une patinoire ?

L'exploitation d'une patinoire artificielle, d'une piscine ou d'un centre polyvalent nécessitent une consommation très importante d'énergie électrique (*exemple Espace Gruyère 631'000 kWh en 2007*). Dès lors, il est important que le Directeur ou l'exploitant d'une patinoire jauge l'importance qu'il a.

Les choix :

Variante 1 : Tarif historique

Le client a la possibilité de poursuivre son approvisionnement en énergie auprès de son fournisseur actuel.

Dans ce cas, seul la présentation de la facture subira un changement (*prix du timbre + prix de l'énergie*). La publication des prix d'accès au réseau (timbre) sera annoncée au 30 août 2008. Dès lors les fournisseurs seront à même de calculer le prix de l'énergie à facturer à leur client dès le 1^{er} janvier 2009.

Dans ce cas, le prix de l'énergie suivra les variations de prix du marché international qui va de toute manière subir une hausse dans les mois à venir. Toutefois, votre fournisseur devrait tenir compte des relations commerciales des dernières années et atténuer les augmentations.

Pour garder ce tarif historique, il n'est pas nécessaire de contacter son fournisseur, ni de signer de contrat afin d'assurer son approvisionnement.

Variante 2 : Accéder au marché libre

Durant la période de fin août à fin octobre 2008, le client devra annoncer à son fournisseur sa volonté d'accéder au marché libre.

Dès lors, une comparaison des prix des différents fournisseurs sera nécessaire. (*Les tarifs d'utilisation du réseau seront publiés sur un site internet central qui doit encore être défini*).

L'accès au marché fait l'objet d'un contrat écrit entre le fournisseur et le client, les principaux points du contrat sont :

La mention du prix du timbre (*Transport + Distribution*)

- ⇒ La mention du prix de l'énergie pour un quota de consommation annuel. (*Il faudra être particulièrement attentif au prix proposé pour l'énergie dépassant le quota, plusieurs fournisseurs devraient le commercialiser au prix fort*).
- ⇒ La mention de la durée de contrat : 1, 2 ou 3 ans
- ⇒ Une proposition pour des services annexes

Est-ce qu'un contrat bien négocié peut permettre des économies sur le poste énergie de ma patinoire ?

En principe oui, toutefois, si le prix de l'énergie augmente ces prochains mois en relation avec le prix des produits pétroliers, les économies s'annoncent difficiles.

Voici quelques pistes pour d'éventuelles économies :

Variante 1 : Tarif historique

Si votre choix est de continuer avec le tarif historique (*variante 1*). Dès lors, il me semble important de montrer votre attachement à votre fournisseur en lui imposant quelques contraintes, par exemple :

⇒ Demander une évaluation différente de la pointe consommée. (*Un ou l'autre fournisseur ont déjà accepté par exemple de prendre en compte une moyenne de la pointe consommée et non plus la pointe maximale. En tant que consommateur important, chaque gestionnaire de patinoire devrait en faire la demande.*)

- ⇒ Demander à son fournisseur des prestations complémentaires (*voir sous variante 2*)

Variante 2 : Marché libre

Si votre choix est d'accéder au marché libre. Les économies possibles sont :

- ⇒ Une négociation du prix de l'énergie sur 1, 2 ou 3 ans proche ou en-dessous du prix de l'énergie pratiqué sur le marché historique :
- ⇒ La prise en charge par votre fournisseur du surcoût engendré par une consommation supérieure au quota convenu (prix fort)
- ⇒ Pouvoir bénéficier de prestations ou de services complémentaires permettant d'augmenter votre compétitivité par la mise à disposition :
 - Bilan mensuel et annuel de votre consommation
 - Signal d'alerte pic de puissance
 - Signal d'alerte énergie réactive
 - Coaching énergétique : analyse de vos consommateurs sur site et proposition d'amélioration (10 à 15% d'économie possible)

LA CHAUX-DE-FONDS

Nouveau chef pour les sports



SPORTS Alexandre Houlmann succédera à Daniel Piller.

(ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY)

Le Conseil communal de la Ville de La Chaux-de-Fonds a nommé récemment un nouveau chef du Service des sports en la personne d'Alexandre Houlmann, actuel adjoint du titulaire Daniel Piller, lequel prendra sa retraite durant l'été après 35 ans d'activité au service de la Ville. La nomination de son successeur est intervenue après une large réflexion sur l'organisation du Service des sports et sur d'éventuelles collaborations spécifiques avec d'autres services communaux. Le nouveau chef de service collaborera avec la Ville du Locle, favorable à cette nomination.

L'organisation du Service des sports reste à peu près tel qu'il est aujourd'hui. L'organisation de la gestion des infrastructures sportives sera toutefois confiée à un collaborateur spécifique et ne sera plus, comme jusqu'ici, la tâche directe du chef du service, ce qui conduira à une légère diminution des charges salariales. Le poste de ce responsable sera mis au concours à la fin de ce mois. A noter que le service réunit une vingtaine de postes de travail avec quelques variations saisonnières.

En ce qui concerne la collaboration avec Le Locle, le nouveau chef de service aura mandat d'examiner les possibilités pour les deux villes de travailler plus étroitement ensemble, notamment pour la promotion des sports et de la santé par le sport, et pour l'organisation de manifestations sportives d'ampleur régionale et nationale. Les frais de ce mandat seront partagés entre les deux villes. Le nouveau chef de service prendra ses fonctions au 1er octobre prochain. Né en 1955, Alexandre Houlmann a une formation d'enseignant spécialisé dans le domaine des sports et des travaux manuels. Il a accompli diverses formations post-grade, dont un certificat Idheap. /comm-réd

Course à la promotion

HC Biienne 1

HC Valais 0

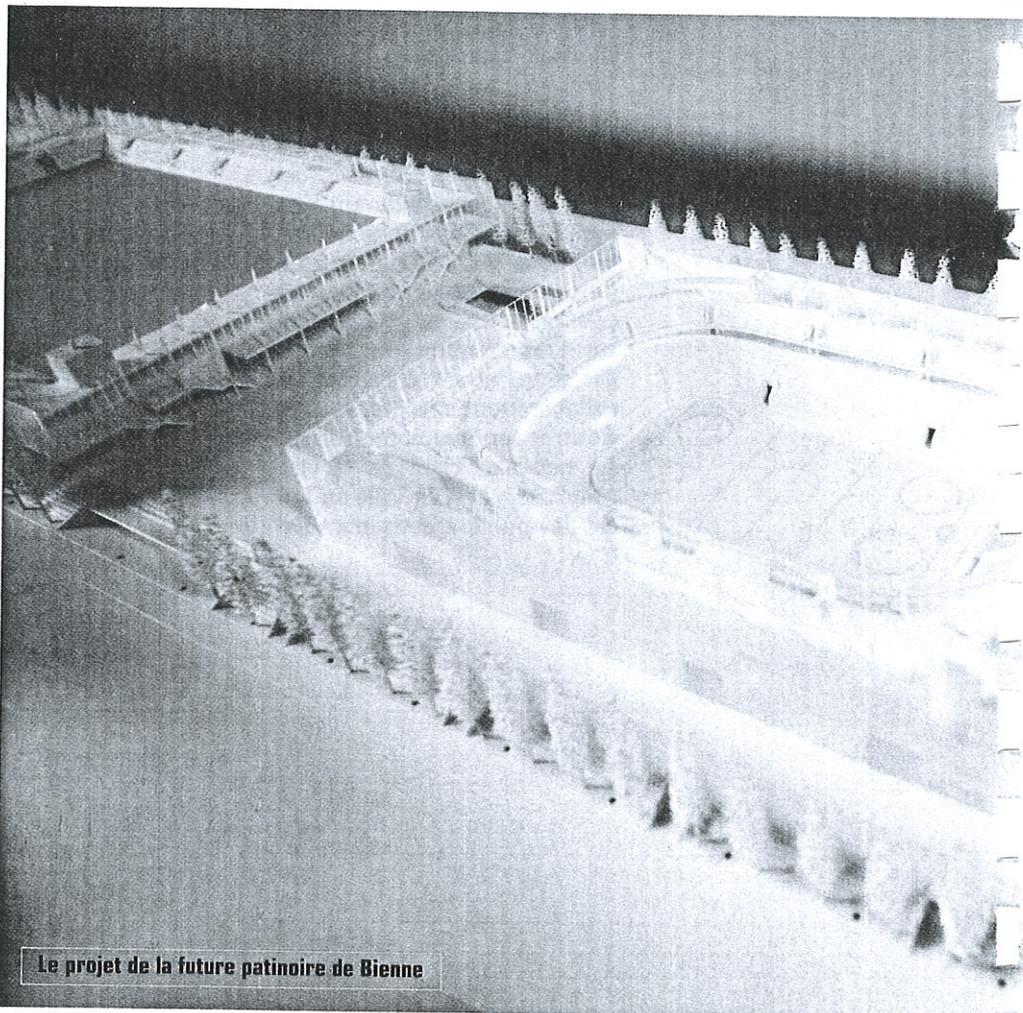
PENDANT QUE LAUSANNE PRÉPARE SEREINEMENT UNE ÉVENTUELLE ASCENSION, UN DEUXIÈME CANDIDAT ROMAND À L'ÉLITE DEVRA IMMANQUABLEMENT SE DOTER D'INFRASTRUCTURES MODERNES. COMME ELLES NE SEMBLANT PAS VRAIMENT À L'ORDRE DU JOUR CÔTÉ HCC ET AJOIE, LA LNA TITILLE VALAISANS ET BIENNOIS. DEPUIS LE 9 DÉCEMBRE, CE SONT LES SEELANDAIS QUI SEMBLANT AVOIR PRIS UN TEMPS D'AVANCE...

Ou quand un non olympique a des répercussions profondes sur le développement d'un sport dans une région! Lorsque Juan Antonio Samaranch, alors président du CIO, annonçait du bout des lèvres l'attribution des Jeux Olympiques de 2006 à Turin, ce n'est pas seulement le ciel qui est tombé sur la tête de la foule qui s'était réunie à la place de la Planta, mais aussi l'espoir de voir rapidement la création d'un HC Valais qui s'envolait avec le projet de la toute nouvelle patinoire de Sierre et ses 10 000 places.

Près de dix ans plus tard, le Vieux-Pays ne s'en est pas encore vraiment remis, son hockey non plus. Qui compte toujours trois clubs vivant dans une deuxième division trop étroite pour le potentiel à disposition. Entre Viège, Sierre et Martigny, l'entente cordiale, le

travail en commun, demeurent un vœu pieux. La plupart des déclarations pavées de bonnes intentions en restent au stade des grandes envolées stériles. Premier point d'achoppement? Des infrastructures d'un autre temps. Deuxième obstacle? Sans le dire trop fort, les dirigeants de chaque club seraient d'accord de participer activement à un HC Valais... tant que celui-ci s'installe dans leur propre ville.

Et pourtant: bien conscients que leur organisation n'aura survécu éternellement sur le plan financier en LNB, les présidents Viktor Borter (Viège), Jean-Daniel Epiney (Sierre-Anniviers) et René Schwery (Martigny) admettent qu'un rapprochement devient pressant, avec à la base la construction d'une nouvelle patinoire. Comme souvent en Valais, lorsqu'un club connaît de problèmes, en particulier Sierre, la rumeur concernar

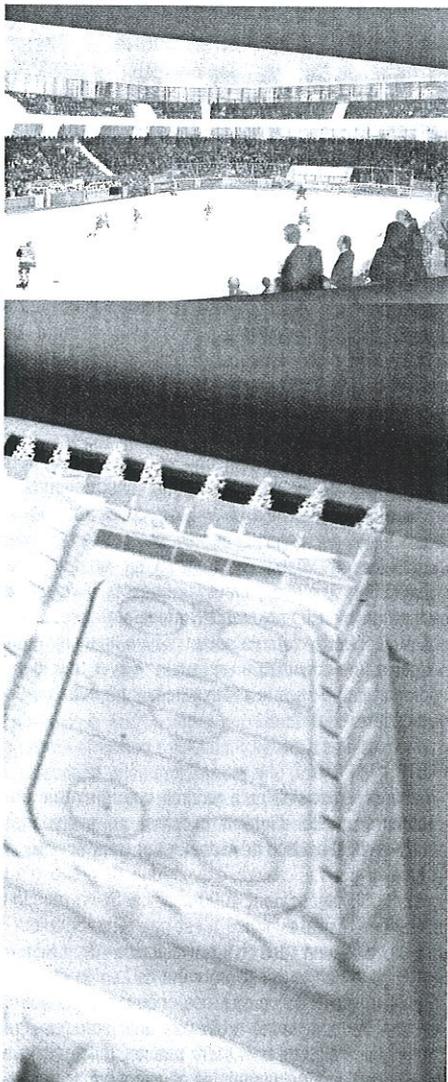


Le projet de la future patinoire de Bienna

la création d'un HC cantonal refait surface. En novembre dernier encore, un sondage effectué par le quotidien «Le Nouvelliste» avançait une proportion de plus de 60% de personnes favorables à la création de cette fameuse organisation. Mais avec les réserves d'usage qui ne font que repousser les projets en des temps soi-disant meilleurs. Bref, en Valais, on souhaite faire partie de l'élite, mais on ne s'en donne pas les moyens. Il suffirait pourtant qu'un des trois clubs déjà en place se dote d'une patinoire au goût du jour pour devenir le porte-drapeau du hockey valaisan. Ou qu'une nouvelle structure se mette en place à Sion, par exemple, où un grand club de hockey pourrait compenser le départ de l'Olympique des Alpes (football) de Christian Constantin.

POUR 2011

A Bienne, d'année en année, on ouvre les paris sur la prochaine chute du toit du Stade de glace. Construite en 1973 sous l'impulsion du président de l'époque,



L'actuelle patinoire de Bienne

DANIEL VILLARD (MANAGER BIENNE)

LE BUDGET PASSE À 4,2 MILLIONS

Daniel Villard, après l'acceptation du projet de nouvelle patinoire, les objectifs ont-ils changé pour cette saison?

Non, pas vraiment. Notre objectif reste le même si l'on envisage de remonter rapidement en LNA. Plus vite sera le mieux, mais aucun ordre impératif n'a été donné à l'équipe. Avec le mode de championnat actuel, on ne peut pas cacher qu'une ascension est très difficile à planifier. Cependant, avec les moyens disponibles, nous essayons d'atteindre ce but. Aucune folie ne sera faite au risque de mettre l'avenir du club en péril.

Du côté de l'équipe, comment cette nouvelle a été ressentie?

Cette décision prise par le peuple biennois a renforcé la conviction des dirigeants du club au sujet de cette promotion, ô combien souhaitée. Du côté

des joueurs, je pense que la nouvelle a eu un effet très positif. Les joueurs sont ainsi conscients que ça bouge à Bienne. La pression est toujours considérable pour un joueur lorsqu'il porte le maillot biennois. Je ne pense pas que cette décision l'ait accentuée. Lorsqu'on accepte de jouer pour notre club, les victoires sont impératives d'où la présence de pression.

En ce qui concerne le public et les sponsors, avec cette future enceinte, allez-vous augmenter votre budget?

Le conseil d'administration avait déjà décidé en automne dernier d'augmenter le budget pour les deux prochaines saisons de 3,2 à 4,2 millions. Nous avons anticipé cette décision qui a confirmé que les Biennois désirent que leur club de hockey retrouve sa place en LNA.

>>>

Willy Gassmann, l'arène seelandaise n'offre donc plus toutes les garanties de sécurité et de fonctionnalité que l'on est en droit d'attendre d'une enceinte censée accueillir des matches de l'élite. Aujourd'hui, il ne serait plus possible d'atteindre les 9411 fans recensés le 22 novembre 1975 pour un mythique Bienne-Berne. Et cela, on l'a enfin compris dans la Ville de l'Avenir où la population vient d'accepter (à plus de 70% des suffrages) les objets relatifs aux «Stades de Bienne». Comprenez que la ville n'aura pas à s'endetter, le financement de ce complexe sportif étant assuré grâce au partenariat privé-public (PPP). Les coûts pour réaliser le stade de football (6000 places) s'élèvent à 25 millions de francs. Ceux pour la patinoire (7000 places) et une halle de curling se montent à 45 millions. A cela s'ajoutent trois terrains de football pour 9 millions. L'actuel Stade de glace sera démolé et remplacé par des terrains de sport à ciel ouvert. La nouvelle patinoire pourra être transformée pour accueillir des concerts, des expositions, des congrès ou des foires. Un rink en plein air sera construit au premier étage, ainsi qu'une halle de curling qui comprendra six pistes, un restaurant de 80 places et une galerie pour les spectateurs. Une place publique et couverte d'environ 4500m2 reliera les deux stades. C'est l'entreprise HRS qui s'occupera de la construction de ce complexe, qui prévoit également 700 places de parc couvertes et 1000 places pour les vélos. Aujourd'hui, les choses sont claires: footballeurs et hockeyeurs peuvent clairement revendiquer une promotion qu'ils tutoient depuis deux saisons. Parce qu'ils s'en sont donné les moyens.

Valais

Sans patinoire, pas de LNA!

Nouvelle patinoire et HC Valais au programme, oui. Mais quand? Les dirigeants des trois clubs, qui se sont réunis pour évoquer une éventuelle collaboration, sont bien conscients que dans le long terme, leur travail devra s'effectuer en commun. Reste à peaufiner tous les détails, à commencer par trouver le lieu où sera construite une nouvelle patinoire, appropriée aux exigences de la ligue. La Litternahalle, Graben et le Forum deviennent vétustes. Les président Viktor Borter (Viège), Jean-Daniel Epiney (Sierre-Anniviers) et René Schwery (Martigny) en sont bien conscients.

EXISTE-T-IL UN PROJET CONCERNANT UNE NOUVELLE PATINOIRE?

Viktor Borter

«A Viège, la patinoire appartient à la commune. La SA du club paie une location. Un projet concret n'existe pas. Cependant, au sein du conseil d'administration, on discute beaucoup pour trouver des solutions afin

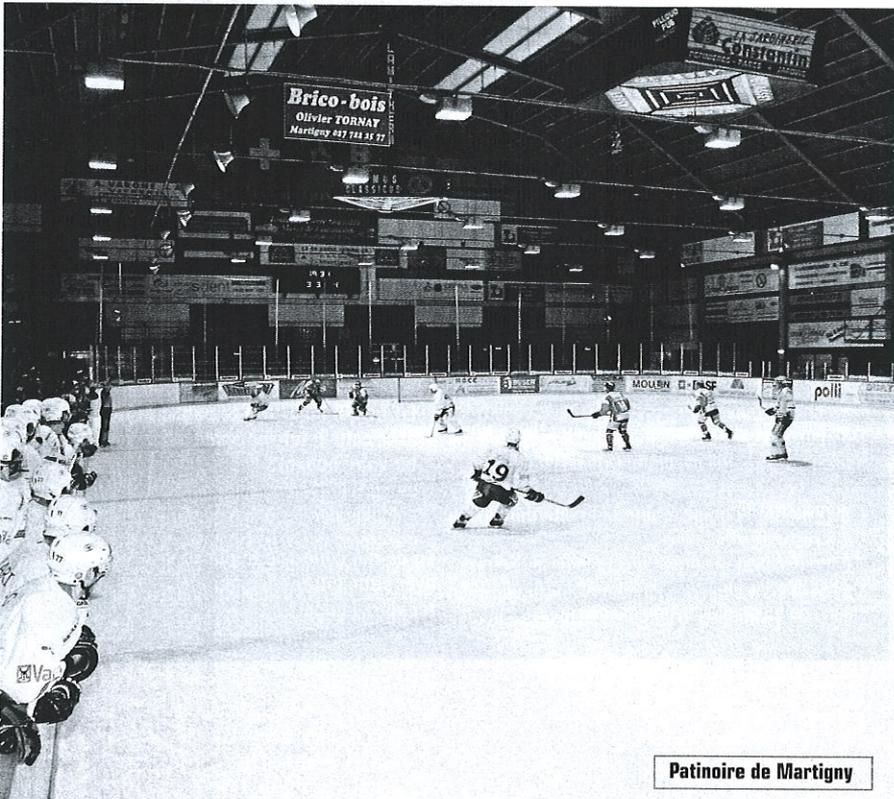
d'améliorer notre patinoire. Pour cela, la commune possède un budget qu'elle met à disposition pour la réfection de la Litternahalle.»

Jean-Daniel Epiney

«Il existe un projet communal dans le centre. Une partie du conseil désire une réfection de Graben (5500 places pour un coût d'environ 16 millions). Un autre groupe avec le président de la ville soutient la construction d'un complexe général (école, salle de gym, patinoire, 7500 places, 30-35 millions) à la plaine Bellevue. Un troisième cas de figure existe. Des particuliers ont établi un projet pour la construction d'une arena ou halle multifonctionnelle (6500-7000 place) régionale ou cantonale. Cette construction doit se faire dans le centre du Valais, soit de Gampel à Charrat. Des personnes bien placées dans le système immobilier ont établi ce projet. Pour qu'une telle construction se réalise, il faut faire passer le message qu'il s'agit bien d'une arena cantonale, financée par des privés. Notre club n'a aucun moyen financier pour songer à une construction ou même payer une location exorbitante sans le soutien de la commune ou de particuliers.»

René Schwery

«Pour moi, il est clair qu'il faudrait une infrastructure multifonctionnelle d'intérêt cantonal en partenariat public-privé. Il est bon de rappeler que pour accéder à la LNA, il est nécessaire d'avoir une patinoire d'au moins 6000 places dont 4000 assises. Selon mes informations, cette exigence n'est pas remplie aujourd'hui par aucun des clubs valaisans de LNB. A Martigny, la patinoire est propriété de la ville et notre club n'a pas de projet de nouvelle patinoire. Personnellement, je ne crois pas qu'il soit possible pour chaque club de construire une nouvelle enceinte sans l'assentiment des pouvoirs publics.»



Patinoire de Martigny

LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE PATINOIRE EST-ELLE LIÉE À LA CRÉATION DU HC VALAIS?

Viktor Borter

«Des discussions avec les autres présidents ont déjà eu lieu autour d'un projet commun. A long terme, il est évident qu'il s'agit de la meilleure solution, car sur le plan financier les trois clubs n'auront pas les moyens de survivre dans cette ligue. Chacun songe qu'un HC Valais pourrait susciter un grand intérêt. Cependant, le principal problème se situe sur le lieu de la construction de la patinoire. A ce sujet, personne ne donne un semblant de réponse. C'est une affaire politique ou chaque partie désire la construction du complexe dans sa commune. Il semble évident qu'on ne peut à aucun moment prétendre que la saison prochaine Sierre, Viège et Martigny formeront le HC Valais. Etape par

étape, nous devons renforcer les discussions en débutant la collaboration au niveau des juniors. Une culture existe à Sierre, une tradition, une histoire est vécue à Viège, nous ne devons pas l'oublier. Il faut du temps, sensibiliser les gens pour arriver au but. Aucun club ne sera supprimé au profit du HC Valais.»

Jean-Daniel Epiney

«Il est clair que le jour où l'un des trois clubs valaisans de LNB bénéficiera d'une patinoire conforme aux exigences de la ligue, c'est dans cette région qu'il y aura la possibilité de créer une équipe pour aller en LNA. A mon avis, il n'est pas judicieux d'avancer le nom du HC Valais, mais simplement qu'une équipe valaisanne

puisse reconquérir une place en LNA. La nouvelle patinoire devra être construite entre Gampel et Charrat, soit dans le centre. Je suis Sierrois, mais pour un tel projet, il ne faut pas s'arrêter à des limites communales.»

René Schwery

«Le HC Martigny SA n'a pas les moyens financiers pour construire une nouvelle patinoire. Pour moi, il est prématuré de parler d'un HC Valais. Ce qu'il faut avant tout, c'est se mobiliser pour construire une patinoire d'intérêt cantonal, répondant aux exigences de la LNA et ainsi donner la possibilité à un club du Valais d'accéder à la LNA. Pour autant que les moyens financiers soient assurés. Je pense qu'il serait dommageable pour l'avenir du hockey en Valais si rien n'était entrepris au niveau cantonal pour combler le plus rapidement possible les insuffisances d'infrastructures actuelles.»

VOUS SENTEZ-VOUS PRÊT À FAIRE LE PREMIER PAS?

Viktor Borter

«Quelles sont les conséquences après le premier pas, telle est la question. Car ce pas est déjà accompli. Comment organiser le chemin futur pour l'avenir du hockey en Valais? A long terme, la création d'un HC Valais sera la solution, mais ensuite les choses doivent être parfaitement planifiées. Cependant, il ne faut pas seulement regarder une équipe et ses infrastructures. Il faut aussi sensibiliser les personnes afin qu'elles comprennent les raisons qui nous poussent à cette collaboration probable. Sur le long terme, nous y sommes obligés. De plus, je reste persuadé que les sponsors seront plus intéressés à jouer la carte valaisanne. Nous devons renforcer les discussions et peaufiner tous les détails, car derrière un HC Valais, les autres clubs doivent perdurer.»

Jean-Daniel Epiney

«Les démarches ont déjà débuté. Ce projet doit réunir tout le canton. Sans ce grand projet, nous n'avons aucune chance d'aller plus loin dans le hockey. Même pour jouer les premiers rôles en LNB, nous devons disposer des installations appropriées. L'idée de base est que derrière cette arena, chaque région disposera de deux surfaces de glace. C'est indéniable pour Sierre en tout cas. Graben devrait être relifté. Chaque club doit conserver et améliorer ses installations (vestiaires, salle de fitness, accueil). Si cela n'évolue pas vers une entente entre les clubs, nous devons nous faire de grands soucis pour la suite du hockey valaisan en LNB.»

René Schwery

«Je me sens prêt à agir pour déterminer, d'abord, la clause du besoin d'une infrastructure d'intérêt cantonal. Pour définir, ensuite, les critères d'implantation d'une nouvelle infrastructure. Personnellement, je pense que l'important n'est pas le lieu d'implantation, mais bien le fait qu'une nouvelle patinoire aux normes de la LNA soit construite dans les meilleurs délais. Je suis convaincu que, quel que soit le club du Valais qui pourrait accéder à LNA pour des raisons sportives, il



Luca Triulzi

© PASCAL MULLER

serait prêt à jouer dans une patinoire digne de l'élite sans se soucier de son emplacement. Sinon, il serait contraint de rester en LNB. Je suis inquiet pour l'avenir du sport et du hockey en particulier pour la raison es-

sentielle qu'on privilégie beaucoup trop l'argent et qu'on oublie trop souvent le rôle de base du sport, qui était de former et d'éduquer notre jeunesse. Il est grand temps d'y réfléchir...» ■

Quelle offre sportive la commune du Locle met-elle à disposition de ses administrés?



Le centre polyvalent du Communal.

(photo arch.)

Contrairement à La Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel, la ville du Locle ne dispose pas de chef du Service des sports à plein temps. André Blaser (59 ans en décembre, marié, deux grands enfants) en assure la direction. Maçon de profession, devenu contre-maître en bâtiment en génie civil après avoir passé sa maîtrise fédérale, il est entré au service de la Mère-Commune en 1976 en qualité de chef de la voirie. S'il n'a jamais pratiqué de compétition, la natation, la marche – ce qu'il aime le plus – dans le Jura et les bords du Doubs, la haute montagne (quelques 4000 mètres à son actif) occupent ses loisirs. Qui plus est, André Blaser arpente tous les jours la forêt en compagnie de son chien Ferry. Côté société, il n'est affilié à aucune d'entre elles, le Club alpin mis à part.

Journal du Haut: Quelle part de votre temps consacrez-vous à la gestion du Service des sports?

André Blaser: Environ 10 à 20% suivant les années. Pour ce faire, quatre postes occupent des collaborateurs à plein temps: trois sont dévolus au personnel engagé pour l'entretien de la piscine et de la patinoire, auxquels il faut ajouter un demi-poste. Le quatrième est consacré à l'entretien du stade des Jeanneret. Après, c'est du temps partiel, peut-on dire. Par exemple: une année on aura deux jour pour

le travail d'entretien de la piste Vita; une autre année il faut y consacrer trois semaines... A noter que l'hiver, pendant deux à trois semaines, quatre hommes s'occupent uniquement de jalonner et d'entretenir les pistes de ski de fond.

- De quel budget de fonctionnement disposez-vous pour ce service?

- 1.785.000 francs! Il comprend les terrains de sport, la piscine, la patinoire, la salle polyvalente, les stands de tir, les pistes de fond et de raquettes. Il faut y déduire 53.000 francs (entrées de la piscine).

- Côté salles de gymnastique, quelles sont les disponibilités?

- Nous disposons de huit salles réparties dans quatre bâtiments: aux Jeanneret (deux salles), à Beau-Site (deux), plus la salle polyvalente (trois), sans oublier l'ancienne salle de gymnastique.

- Les Loclois mis à part, quelle clientèle utilise ces installations?

- Les gens de la région évidemment; l'été ils viennent également de France. Par exemple, aux mois de juillet et d'août, des cars amènent du monde de Morteau. Parfois même, à certaines périodes, on en dénombre un à deux quotidiennement. Une piscine qui attire également les Chaux-de-Fonniers du fait du grand espace de gazon, très arboré, qui l'entoure.

- Question de se rafraîchir la mémoire, parlez-nous du complexe patinoire/piscine dans le cadre idyllique du Communal?

- La piscine dispose d'un bassin olympique de 50 mètres, d'un bassin pour l'apprentissage de la nage, un autre pour les plus petits, d'un plongeur avec quatre plates-formes (dix, cinq, trois et un mètre), d'un toboggan de 72 mètres. De plus, sont aménagés, dans l'espace environnant, deux terrains de volley de plage, des jeux pour les plus petits, des places

réservées aux jeux de balles. A noter le terrain de camping qui appartient à la commune. Côté patinoire, elle est couverte, mais non fermée; elle permet la pratique de tous les sports de glace.

- La commune a-t-elle des projets pour de nouvelles installations?

- C'est à l'étude. Par exemple, rénover les terrains de football, dont l'un avec un revêtement synthétique. Voir les regrouper sur le plateau du Communal. La dernière innovation – elle date de deux ans – fut le balisage d'une piste pour les adeptes des promenades en raquettes. L'initiative a été prise avec mon collègue de la promotion, Bernard Vaucher. Ce n'est là qu'une vision partielle des installations sportives de la ville. Encore, peut-on ajouter les terrains de football de quartiers aux dimensions réduites.

Pierre-Henri Bonvin

Des clubs aux installations sportives

Les clubs: Ateni Power Club (full contact) * Badminton Club * Club Alpin Suisse (section Sommarmel) * Club des patineurs * Fédération Suisse de gymnastique * FC Le Locle * FC Ticino * FC Centre espagnol * HC Le Locle * Judo-Club Le Locle * Kidokan K.C. Le Locle (karaté) * La défense (société de tir) * Le Locle Natation * Physic - Club (sport favorisant les contacts humains) * Seven Club (squash) * Subaqua Club (plongée) * Ski club Le Locle * Tennis de table * Tennis club * UHC Le Rouge et Or (street hockey) * VC Club Edelweiss * Volley-Club Le Locle * Pétaque Col des Roches * Tireurs sportifs * Les carabiniers du stand * Club des lutteurs * Auto-moto club * Club mini-golf.

Les sports pratiqués: Football * Gymnastique * Natation * Hockey sur glace * Tennis * Tennis de table * Ski de fond et alpin * Judo * Lutte * Tir * Golf miniature * Danse * Full Contact * Beach-Volley * Pétaque.

Installations sportives: 4 terrains de football * 8 salles de gymnastique * 1 salle polyvalente triple * 1 piscine * 1 patinoire * 1 piste Vita * 1 tennis couvert * 4 tennis de plein air * 1 télési * 30 kilomètres de pistes de fond balisées, dont un secteur éclairé * 1 piste pour raquettes * des locaux pour danse, judo, lutte * 2 stands de tir (300 mètres, air comprimé et petits calibre) * 1 golf miniature * 1 piste by cross * 3 murs de grimpe (un à l'intérieur, un à l'extérieur de la salle polyvalente, plus un privé), * 1 piste de boccia * 1 tracé VTT * des parcours pédestres * 6 terrains de football de quartiers * 2 terrains de beach volley * 1 piste d'athlétisme synthétique de 100 mètres * 1 camping.

« PATINS - POTINS »

*Le Pati-Info rend hommage à la carrière de notre collègue et ami, Daniel Piller
Qui prend sa retraite bien méritée après 33 ans à la tête
du Service des sports de la ville de la Chaux-de-Fonds.*

*Bravo Daniel pour ton implication, nous te souhaitons une retraite active,
animée, riche en émotions et tu seras toujours le bienvenu à l'A.P.A.R + T*

*A moins d'un imprévu de dernière minute, Daniel jouera avec l'équipe
des anciennes gloires de Villars qui affrontera
une équipe d'anciennes gloires de Fribourg-Gottéron.*

*Le match aura lieu le samedi 2 août à 14 heures à Villars
pour commémorer le 100^{ème} anniversaire du H.C. Villars.*

Bienvenue à tous

*Le portrait-minute, l'interview pour la carrière sportive de Daniel Piller sont
l'oeuvre de notre ami Gino Croci tout comme l'envoi des articles de journaux.
Un grand merci Gino, tes informations sont précieuses, elles concernent tout le
monde des patinoires*

*Les cours de Techniciens de patinoire a vu une diminution des participants.
Plusieurs manifestations se déroulaient dans les patinoires
en même temps que le cours.*

Une réflexion s'impose afin de garantir l'équilibre financier du cours ?

*Doit-on modifier la cadence – chaque 2 ans et non chaque année –
rechercher du sponsoring, augmenter le coût du cours ?*

Nous attendons vos remarques et suggestions ?

*Les affiches, papillons et informations concernant la Fête de la Glace
doivent arriver plus rapidement dans les patinoires
afin de garantir la promotion de notre événement.*

*Nous recherchons également des partenaires (sponsors - publicité)
pour nous aider à animer cette journée. Merci de nous communiquer
les adresses des Sociétés susceptibles de participer à la Fête du patinage....*

« POTINS - PATINS »

« Temps mort »

- Suite à l'analyse effectuée par Claude-Alain Henrioud concernant l'ouverture des patinoires et le début des Championnats de hockey sur glace, il serait intéressant de connaître la position de nos collègues de suisse alémanique ? Sont-ils du même avis que nous ? Acceptent-ils les propositions de la Ligue, donc priorité aux clubs de hockey sur glace ?

Notre collègue Daniel Piller (juste à temps !) va nous communiquer – via le secrétariat de la section de suisse allemande – le fichier des adresses de nos collègues.

Il s'agira de traduire le questionnaire (qui ?) de l'envoyer à chaque patinoire et de procéder à la synthèse ultérieurement. Une information « nationale » très intéressante, espérons que nos collègues joueront le jeu

- Notre site Internet est actuellement « hors service ». Nous recherchons un « passionné » pour reprendre le site, le réactualiser et le tenir à jour. Une réflexion générale pose les questions suivantes :
 - Notre site est-il indispensable ?
 - Qui visite notre site ?
 - On retrouve toutes les adresses de nos patinoires ?
 - Les liens avec nos partenaires sont identifiés ?

Notre site pourrait-il être domicilié sur le site d'une patinoire ?
Alimentation du site ?

- Nous souhaitons connaître les dates d'ouverture de chaque patinoire pour la saison 2008-2009 – Merci de faire suivre l'information....
- Le « catalogue des fournisseurs » est un souhait depuis plusieurs années ? Avec qui travaillez-vous ? Degré de satisfaction ? Evaluation anonyme des travaux réalisés ? Prenez 15 minutes et communiquez-nous vos références !
- Jacques Müller avec la Fête de la Glace, Alain Caclard avec d'importants travaux de rénovation à Leysin, pas assez de temps pour traiter ces dossiers. Vous les découvrirez dans le Pati-Info du mois de décembre 2008...

Tarifs des patinoires de Suisse Romande

	Ecole	Enfant	Adulte	Aiguils.	Abt enf.	Abt. Ad.	Loc.h/ glace	Loc.h/match	Loc.match	Loc.h/av.sais.	Loc.pat.enf.	Loc.pat.ad.	
Biasca	2.00	5.00	5.00	7.00		140.00	185.00	540.00	170.00	5.00	5.00	5.00	vestiaire suppl. Fr. 50.-
Bienne	2.00	2.00	4.00	7.00	100.00	180.00	135.00	150.00	150.00	5.00	5.00	5.00	a) dès 5h. 175.- dès 10h. 145.-
Bulle Espace Gruyère		3.50	5.50	10.00	55.00	90.00	200.00	a		3.50	4.50	4.50	
Champéry	3.50	4.00	6.00	7.00	70.00	100.00	170.00	330.00	170.00	4.50	4.00	5.00	
Château d'Oex *	3.00	5.00	6.00	7.00	80.00	110.00	120.00	200.00	120.00	4.00	5.00	5.00	
Chaux-de-Fonds La		2.00	5.00	5.00	70.00	150.00	150.00	300.00	150.00	5.00	5.00	5.00	
Chiasso		4.00	6.00		100.00	150.00	0.00			6.00	6.00	6.00	prix entrée pour non indigène, rabais
Delémont *	1.50	3.00	6.00			160.00	160.00	330.00	160.00	3.00	5.00	5.00	
Fleurier	3.00	3.00	4.00	6.00	50.00	80.00	160.00	160.00	160.00	3.50	3.50	3.50	prix abonnement pour non indigène, rabais 10% pour écoles et groupes
Fribourg	2.50	3.00	5.00	9.00	70.00	150.00	250.00	250.00	250.00	2.50	4.00	4.00	
Genève	0.00	2.50	5.50		42.00	120.00	110.00	200.00	110.00	2.00	5.00	5.00	b) 250.- forfait de base + Fr.200.-/h.
Grand-Lancy *		2.00	5.00		30.00	70.00		250.00 b		1.00	3.00	3.00	piste de loisirs
Lausanne-Montchoisi *	3.00	3.50	7.00	7.50	70.00	140.00	120.00			3.50	5.50	5.50	
Lausanne-Pontaise *	2.50	3.00	5.50		70.00	140.00	120.00						
Leysin	4.00	4.50	7.00	7.00		180.00	180.00	d		4.50	4.50	4.50	d) dès 16h. 160.- dès 31h. 145.- prix entrée pour non indigène
Locle Le		1.50	5.00		40.00	80.00	150.00		150.00				
Loèche-les-Bains	3.20	4.00	8.00		50.00	100.00	130.00		150.00	5.00	5.00	5.00	prix entrée sans carte d'hôte
Lugano	4.00	5.00	6.00	6.00	e		180.00	280.00		5.00	5.00	5.00	e) aiguillage de Fr. 6.- à 20.-
Malley-Prilly	1.00	3.50	7.00		70.00	140.00	200.00	g	200.00	3.50	5.50	5.50	f) entrée école Fr. 1.- à 5.50 g) prix loc. glace pour externes
Martigny				5.00			120.00	200.00	120.00	1.50	3.00	3.00	
Meyrin-Genève *	0.00	2.00	5.00		40.00	85.00			120.00	3.00	3.00	3.00	
Montana *	3.50	4.00	5.00		65.00	200.00	200.00	300.00	150.00	4.00	4.00	4.00	h) entrée école, rabais sel. nombre
Monthey	2.50	3.00	6.00	10.00	60.00	120.00	190.00	i	190.00	4.00	5.00	5.00	i) dès 10h. 170.-
Morges	2.50	3.00	5.00	6.00	55.00	100.00	150.00		150.00	4.00	5.00	5.00	loc.patinoire/24h. 2'000.-
Moutier		2.50	4.50	7.00	40.00	100.00	145.00	330.00	145.00	2.00	4.50	4.50	j) dès 15 loc.rab. 5% dès 25 = 7%
Nendaz *	2.00	4.00	6.00				120.00			4.00	4.00	4.00	
Neuchâtel	3.50	4.50	6.50	9.00	75.00	150.00	180.00		180.00	6.00	6.00	6.00	prix entrée et loc.pour non indigène
Ponts-de-Martel Les	2.00	3.00	5.00	6.00	40.00	90.00	167.00	375.00	167.00	3.00	5.00	5.00	loc./h.gl.juniors Fr. 150.-
Porrentruy		3.50	5.50	6.00	50.00	80.00	175.00		175.00	3.00	5.00	5.00	
Saignelégier		3.50	5.50	7.00			170.00		170.00	3.00	5.50	5.50	loc./h.gl.juniors Fr. 140.-
Saint-Imier	2.50	3.00	4.50	6.00			180.00		180.00	3.00	5.00	5.00	
Sentier Le	3.00	4.00	6.00	6.00	140.00	200.00	175.00	c		3.00	5.00	5.00	c) dès 15h. 155.- + 30h.135.-
Sierre	0.00	0.00	0.00				150.00	500.00					
Sion Centre Sportif							150.00	300.00	150.00				

Tarifs des patinoires de Suisse Romande

	Ecole	Enfant	Adulte	Aiguis.	Abt enf.	Abt. Ad.	Loc.h/glace	Loc.h/match	Loc.match	Loc.h/av.sais.	Loc.pat.enf.	Loc.pat.ad.
Sion Tourbillon *	2.00	2.00	3.00		30.00	40.00	100.00		200.00	100.00		
Thonex Sous-Moulin		3.00	5.00		40.00	80.00	140.00					
Tramelan	2.50	3.00	5.00		45.00	90.00	170.00	k	400.00	170.00	2.50	6.00
Vallorbe *	2.00	3.00	5.00	6.00	70.00	90.00	145.00					
Verbier		5.00	7.00	10.00			198.00	l			6.00	7.00
Villars-sur-Ollon	4.50	5.50	8.00	6.00			150.00			150.00	4.00	4.00
Yverdon	2.00	2.50	5.00	6.00	68.00	105.00	180.00				2.50	4.50

prix entrée pour non indigène
 k) match 2ème ligue Fr. 400.-
 l) tarif dégressif jusqu'à 143.-

* = piste extérieure

Mise à jour: 17 avril 2008/ejm

Journée des techniciens de la glace à Bellinzone

Formation complémentaire et bonne humeur au Tessin



Ce sont les techniciens de la glace tessinois eux-mêmes qui ont eu l'idée de suggérer une formation complémentaire. C'est la première fois qu'un cours de techniciens de la glace a été réalisé pour la Suisse du sud uniquement. Différents exposés ont été tenus par Lorenz Bertozzi (énergie et la technique d'exploitation), Toni Sigrist (W. Wettstein, technique du froid) et Rolf Duttwyler (ZüKo, constitution et entretien de la glace). L'écho a été très positif – presque toutes les patinoires tessinoises étaient représentées. C'est ainsi que 25 techniciens de la glace se sont rencontrés lors de cette journée instructive et joviale. Le point culminant de cette manifestation était bien évidemment une fois de plus la conduite et l'essai des surfaceuses-lisseuses dernier cri de Zamboni et de Mulser WM. Chaque participant a eu la possibilité de conduire lui-même les machines. L'alliance de la formation et du plaisir! ZüKo remercie la patinoire artificielle de Bellinzone et tout particulièrement le directeur de la patinoire, Giorgio Bernasconi, ainsi que toute son équipe pour son hospitalité.

Etanchéité renforcée à la patinoire du Centre de Loisirs

On traque l'air!

Dans le cadre des travaux de rénovation et d'assainissement du Centre de Loisirs, la patinoire occupe une place importante, représentant selon le directeur André Willemin, «son talon d'Achille». Mettant à mal les structures de ce bâtiment, notamment la charpente, l'humidité est un problème qui occupe les responsables depuis quelque temps déjà. Il y a deux ans, ceux-ci ont procédé à l'installation d'un climatiseur.

Absorbant 40 litres/heure, sa capacité maximale, cet appareil n'était toutefois pas assez puissant pour permettre d'évacuer l'humidité de l'énorme – 35 000 m³ – volume, où l'on a constaté un afflux d'air extérieur de 110 litres en septembre, un des mois critiques.

Une deuxième étape a donc été menée l'an dernier, avec la fermeture des jalousies et une étanchéité des parois améliorée. Au vu des résultats encore insuffisants, des physiciens de l'EPFL ont été sollicités pour «comprendre ce qui se passait». La thermographie (détection par rayonnement infrarouge) effectuée a clairement mis en évidence la perméabilité des joints entre les planches. Sur ce, lancement de la troisième étape et la pose d'un pare-vapeur et de panneaux OSB sur l'ensemble des parois intérieures de l'édifice. Lorsque les conditions extrêmes seront réunies cet automne – avec la glace et une température extérieure élevée –, de nouvelles mesures seront effectuées et permettront de savoir si cette dernière action aura porté ses fruits.

C'est bien sûr le vœu d'André Willemin. Le directeur du CL explique que cet assainissement par étapes a été voulu afin

de ne pas engendrer des frais pour rien. Si les mesures réalisées jusqu'à présent sont insuffisantes, il faudrait alors s'attaquer à la toiture et à ses quelque 3000 m². Un scénario coûteux mais qui s'avérerait nécessaire, dans l'optique de la préservation de la charpente en lamellé-collé.

Les coûts de ces travaux figurent dans le plan de financement 2005-2015. Ils ont été rendus nécessaires car l'utilisation actuelle de la patinoire – avec la confection de la glace en août-septembre par des températures élevées – ne correspond plus aux critères en vigueur lors de sa construction.

Entre-temps, les participants au banquet du Marché-Concours pourront tomber le paletot, puisqu'ils pourront y déguster les plats à une température de 22°, quelle que soit la température extérieure!

Une autre infrastructure du Centre de Loisirs est en phase de rénovation depuis quelque temps. Les saunas et hammams font en effet l'objet de travaux conséquents et les amateurs pourront profiter pleinement de ce réaménagement dès le 21 juin, premier jour de l'été. On pourra enfin transpirer! (pha)



Ces jours-ci, des artisans s'affairent à doubler les parois de la patinoire avec des panneaux et un pare-vapeur.

Renaissance du Club des patineurs



NOUVEAU COMITÉ De gauche à droite, Magali Haefeli, Frédéric Haefeli, Karine Voumard, Evelynne Hiltbrand, Sabine Zeller, François Zeller; manque Rachel Wyss. (LDD)

Le Club des patineurs, qui avait mis ses activités en veilleuse en janvier 2005, vient de sortir de sa léthargie grâce à la motivation de sept personnes passionnées de patinage artistique.

Une assemblée générale s'est tenue le 26 mai dernier. Un nouveau comité présidé par Magali Haefeli a été élu à cette occasion, si bien que c'est une nouvelle équipe qui a repris les rênes d'un club absent de la glace des Lovières depuis trois saisons. Voilà qui fera le bonheur de tous les adeptes du patinage et redonnera une animation bienvenue à la patinoire!

Le nouveau comité se présente de la façon suivante: présidente, Magali Haefeli; vice-président, François Zeller; secrétaire, Karine Voumard; caissière, Evelynne Hiltbrand; présidente technique et professeure du club, Sabine Zeller; membres, Frédéric Haefeli et Rachel Wyss.

La reprise des cours est annoncée pour le 16 septembre, avec des heures de glace le mardi de 15h45 à 18h15 et le mercredi de 12h à 14h. Chaque enfant, dès 3 ans, est le bienvenu dans des cours de différents niveaux, des tout-petits au groupe des compétiteurs, sous la houlette du professeur du club Sabine Zeller et des monitrices. Les cotisations – 190 fr. pour les débutants et

220 fr. pour les avancés – donnent droit à deux leçons par semaine, et les fratreries bénéficieront d'un rabais dès le deuxième enfant. Les débutants pourront s'essayer au plaisir de la glisse, des sauts et des pirouettes durant deux semaines gratuitement. Même les adultes pourront venir parfaire leur technique! Une vingtaine de préinscriptions ont déjà été enregistrées. L'objectif de cette saison a été placé à 35 membres minimum; un objectif qui devrait être atteint après la campagne de pub qui débutera ce mois de juin et jusqu'en septembre.

Le budget était au cœur de la discussion, mais le nouveau comité compte sur l'appui des sponsors auxquels il fera appel, ainsi que sur plusieurs manifestations auxquelles le club prendra part durant la saison, à commencer par la foire, ce week-end, où le bar du CP ne devra pas désempir! Un coup de pouce de la commune est également attendu, mais bien sûr le bénévolat et l'investissement personnel des membres feront le succès de cette saison de reprise.

A noter que le club s'est doté d'un nouveau logo qui marquera son renouveau. Nouveauté également, le site internet www.cp.tramelan.ch, où figurent déjà toutes les infos et surtout... les formulaires d'inscriptions! /msb

12^E FÊTE DE LA GYMNASTIQUE PARENTS-ENFANTS

Les enfants ont fait la fête aux fêtes

Succès sur toute la ligne pour la 12^e Fête de la gymnastique parents-enfants qui s'est déroulée dimanche dernier à la patinoire des Lovières.

Fête organisée à la perfection par l'association de gymnastique du Jura bernois en collaboration avec la section locale de la FSG. Prévues initialement à la Place des sports, cette manifestation a été déplacée à la patinoire en raison d'une météo peu clémente. Plus de 300 gamins de 3 à 5 ans, sans compter parents et accompagnants, ont participé à ce joyeux événement.

Pour cette 12^e édition, le thème choisi était «les fêtes de l'année». Chaque société participante (12) avait la responsabilité d'organiser un jeu correspondant à la fête qu'elle avait choisi, et d'en confectionner les décors et parcours. Cela allait de la Saint-Valentin (Tramelan) à Nouvel-An (Nods), en passant par Les Rois (Le Fuet), Carnaval (Reconvilier), Pâques (Péry), 1^{er} Avril (Saint-Imier), Fête des mères (Courtelary), Les vacances (Corgémont), Foire de Chandon (Court), Halloween (La Neuveville), Saint-Nicolas (Malleray-Bévilard), Noël (Tavannes). Chaque société devait passer sur les 12 parcours de fêtes savamment répartis sur toute la surface de la patinoire. Pour les enfants, ces passages aux 12 fêtes de l'année auront été autant



Des parcours festifs qui permettaient aussi aux enfants de faire preuve d'adresse et d'agilité. Bourqui

de moments de sports, mais surtout de plaisir et de réel bonheur, car sans contrainte et stress de compétition. Après le passage aux différents postes tout ce petit monde de la gymnastique a participé à une course d'estafette géante, une danse d'ensemble, ainsi qu'un lâcher de ballons. (mb)



Quand la patinoire se fait arène de gymnastique pour enfants.

Bourqui

